

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3218 - MERCREDI 16 MAI 2018

JUSTICE

Le général Norbert
Dabira se dit prêt
à se défendre

Le procès opposant l'Etat congolais au général de deuxième section, Norbert Dabira, 69 ans, s'est ouvert hier par une enquête de moralité de l'accusé.

L'ex-inspecteur général de l'armée et de la gendarmerie, ex-Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, est accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, des griefs qu'il a niés devant la cour.

Selon l'accusation prononcée par le greffier de la cour, il ressort qu'au mois de novembre dernier, les services de renseignements auraient intercepté une conversation téléphonique entre les officiers généraux Nianga-Ngatsé Mbouala et Norbert Dabira, portant sur le recrutement de deux tireurs d'élite ayant pour mission d'abattre le chef de l'Etat, en visant son aéronef au décollage ou en vol (...).

Page 2



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

Du grain à moudre pour Cara
face à Enyimba

Après une première sortie manquée à Abidjan face aux Ivoiriens de Williamsville athlétique club (0-1), les Aiglons n'ont pas droit à l'erreur ce mercredi 16 mai à Brazzaville, devant les Nigériens d'Enyimba, afin de garantir leurs chances de qualification. Le sélectionneur de Cara, Roger Elie Ossiété, se dit conscient des enjeux.

« Nous allons essayer de faire quelque chose. Nous avons l'obligation de se battre. Cette équipe a battu Diablos noirs et Saint-Michel de Ouenezé. Si elle arrivait à nous



L'équipe de Cara

gagner aussi, cela fera tache d'huile. Nous avons ce défi à relever et le droit de sauver la nation », a-t-il indiqué.

Page 16

ECONOMIE NUMÉRIQUE

Des sociétés sud-africaines vont investir au Congo

Constitué de quatre entreprises (Altron pour l'Afrique, Altech radio holdings, Power malta

et Altech UEC), le consortium Powermalta entend apporter son financement pour le développement de huit projets dans les domaines des télécommunications et de l'économie numérique.

Ces projets sont mentionnés dans un mémorandum d'entente qui

sera paraphé en juin, à Brazzaville, à en croire le ministre en charge de ce département, Léon Juste Ibombo, qui vient d'effectuer une mission de travail à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Page 3

BACCALAURÉAT TECHNIQUE 2018

4 982 candidats
affrontent les
épreuves pratiques

Les élèves en plein exercices pratiques

Les épreuves pratiques du baccalauréat technique ont débuté le 15 mai. Au total, 4 982 candidats y prennent part sur l'ensemble du territoire national. Le ministre de l'Enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a visité quelques centres d'examen de Brazzaville, en vue de s'assurer du bon déroulement des épreuves. Les candidats abordés par *Les Dépêches de Brazzaville* ont affirmé que tout se passe normalement. « Je me sens à l'aise, parce que j'ai suivi régulièrement mes cours pendant toute l'année scolaire », a notamment déclaré le candidat Mercia Batsimba.

Page 5

ÉDITORIAL

Question Page 2

ÉDITORIAL

Question

Cette question, nombreux sont les citoyens congolais qui la posent aujourd'hui plus ou moins ouvertement car, de la réponse qui lui sera apportée dans les jours ou les semaines à venir, dépendra pour une large part le rebond de notre nation.

Résumée en quelques mots, on peut ainsi l'énoncer: le temps n'est-il pas venu de changer le gouvernement, c'est-à-dire de constituer une équipe ministérielle capable de traduire en actes la volonté du chef de l'Etat, de moderniser la gouvernance publique, de résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés collectivement, d'appliquer sans faillir les réformes intérieures qui permettront au Congo de repartir du bon pied ?

Il est certain, en effet, que si dans le même temps où nous passons un accord de long terme avec le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, le Club de Paris et les différentes institutions spécialisées des Nations unies nous confions les rênes du pays à une équipe resserrée et compétente, le signal ainsi envoyé à la nation mais également aux investisseurs étrangers créera un climat de confiance qui accélèrera fortement le processus de redressement intérieur que chacun de nous attend, espère. Se combinant avec une stabilisation durable des prix de l'or noir et donc avec l'assainissement des finances publiques, il démontrera la volonté de la plus haute autorité de l'Etat de reprendre la marche en avant engagée au sortir des guerres civiles du siècle précédent.

Faire en sorte que l'équipe ministérielle soit plus resserrée, plus jeune, plus équilibrée entre les hommes et les femmes, plus représentative de la société congolaise présente, plus compétente dans les domaines clés de l'activité humaine aurait pour résultat immédiat de rendre l'espoir à ceux qui l'ont perdu ces derniers mois. Sans doute une telle démarche ne permettrait-elle pas de résoudre la totalité des problèmes auxquels nous sommes présentement confrontés, mais l'on peut être certain qu'elle aurait des effets très positifs sur l'ensemble du territoire national.

Dans le monde très ouvert où nous vivons désormais, rien n'est plus important, nous semble-t-il, que de convaincre la société civile de l'efficacité de l'équipe qui devra réaliser les réformes annoncées.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCÈS NORBERT DABIRA

L'accusé nie les faits qui lui sont reprochés

Inculpé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, l'ancien inspecteur général des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale a comparu le 15 mai, à la Cour criminelle de Brazzaville. L'audience s'est ouverte par l'enquête de moralité.



Après plus de deux heures de débats consacrés à l'immunité juridictionnelle dont jouissait le général de deuxième section Norbert Dabira, le président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, a fini par rejeter les exceptions de la défense. En effet, la Cour s'est appuyée sur l'article 15 de la Constitution du 25 octobre 2015 qui stipule, entre autres, que tous les citoyens sont égaux devant la loi ainsi que certaines dispositions des codes de procédure pénale et civile en ce qui concerne le crime flagrant.

De l'accusation

Selon l'acte de l'accusation, les faits remontent à courant novembre 2017. Pendant cette période, les services de renseignements auraient intercepté une conversation téléphonique entre les officiers généraux Nianga Ngatsé-Mbouala et Norbert Dabira, portant sur le recrutement de deux tireurs d'élite ayant pour mission d'abattre le chef de l'Etat, en tirant sur son aéronef soit au décollage, soit en plein vol ou encore à l'atterrissage. S'étant enquis de l'information, a poursuivi l'accusation, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation organisait, en date du 5 décembre 2017, à son cabinet de travail, une rencontre à laquelle les deux officiers généraux,

le directeur départemental de la surveillance du territoire de Brazzaville et celui du département du Kouilou prenaient part. « *Sommairement entendus et confrontés, il se révélait qu'une conspiration tendant à l'élimination du président de la République était en cours et qu'ils en étaient les meneurs. De suite, une enquête était diligentée à la direction générale de la surveillance du territoire où ils furent entendus sur procès verbaux réguliers. Déféré au parquet de la République et inculpé par monsieur le procureur d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, le nommé Norbert Dabira reconnaissait sans ambages les faits mis à sa charge.* »

« Je ne suis même pas ennemi avec le général Nianga-Mbouala »

A la barre, le général Norbert Dabira a nié les faits qui lui sont reprochés. Répondant à certaines questions du président de la Cour criminelle, l'accusé a indiqué qu'il n'a pas d'ennemis. « *Je ne suis même pas ennemi avec le général Nianga-Mbouala. Je peux purger mes quarante ans de prison sans être ennemi avec quelqu'un si la Cour en décidait ainsi* », a estimé Norbert Dabira, ajoutant qu'il n'était pas rancunier. « *Ce qui nous emmène ici, c'est*

le mensonge. C'est bon de dire la vérité, lorsqu'on n'arrive pas à rendre convenablement les propos de quelqu'un, c'est difficile », a-t-il renchéri.

Dans cette affaire, le ministre public a comme témoin le général Nianga Ngatsé-Mbouala, ancien commandant de la Garde républicaine, qui s'est présenté dans la salle d'audience avant d'être installé dans la salle des témoins. De son côté, le général Norbert Dabira a pour témoin la veuve Tchikaya qui ne s'est pas présentée à la Cour.

«Un procès truqué d'avance ?»

Les avocats de la défense ont exigé les scellés s'il y en a. « *C'est un procès truqué d'avance. On parle d'un enregistrement intercepté par les services de renseignements, écouté devant le ministre de l'Intérieur et aujourd'hui il n'y a pas de scellés. C'est un procès monté d'avance. Nous allons le démontrer. Le général Mokoko a choisi de ne pas parler mais le général Dabira a accepté de parler; il a ses raisons, nous allons l'accompagner* », a martelé Me Jean Philippe Esseu, un des quatre avocats du général accusé. C'est ce mercredi 16 mai que le procès va entrer dans sa phase décisive.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Le sud-africain Powermalta veut financer des projets au Congo

Le consortium composé de quatre entreprises a résolu, la semaine dernière à Johannesburg, d'apporter un financement cohérent pour la réalisation de huit projets essentiels au Congo, dans le secteur des télécommunications et de l'économie numérique.

Les projets sont consignés dans un mémorandum d'entente qui sera signé en juin, à Brazzaville. Il fait suite à une mission de travail, du 5 au 8 mai, à Johannesburg, du ministre des Postes, télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo.

Les entreprises Altron pour l'Afrique, Altech Radio Holdings, Power Malta et Altech UEC, réunies au sein du consortium, se sont engagées à financer des projets à valeur ajoutée pour accompagner le Congo dans l'implémentation de son économie numérique.

Ces projets concernent la fibre optique à travers la dernière phase de réseau qui doit permettre l'accès à internet et des services innovants. Les investisseurs souhaitent financer les opérations déjà dessinées par Congo Télécom et destinées à connecter, à grande échelle, les ménages. Dans le même élan, l'ambition est d'étendre le backbone fibre optique dans

d'autres localités comme la Likouala pour apporter le haut débit. La société Altron souhaite, dans ce registre, fournir à l'opérateur public les services 4G à travers ses infrastructures. Pour accompagner la commercialisation des services mobiles chez Congo Télécom, Altech veut, pour sa part, fournir des smartphones conçus pour des besoins spécifiques et estampillés au nom de la société publique.

Désireux d'apporter une expertise dans le développement des smart city ou villes intelligentes, le consortium sud-africain entend développer des services à l'instar de l'e-gouvernance et l'e-éducation. Powermalta envisage d'apporter l'éclairage solaire dans les zones rurales, tout en percevant le même dessein pour les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo, à travers de panneaux solaires intelligents dotés de bornes Wifi. Ce projet n'est pas loin de celui que propose la so-



Léon Juste Ibombo et François Van Tonder, directeur général de Power Malta Innolumis

ciété Altech dans l'implémentation d'un réseau Wifi hotspot à partir d'infrastructures existantes.

Dans le cadre de ces projets, le secteur postal n'a pas été lésé. En collaboration avec la Poste sud-africaine, la société Altron a exprimé sa volonté de fournir un réseau digital pour la gestion des services postaux. Elle propose des solutions d'inclusions financières à travers les services bancaires nouveaux.

La signature de ces projets, le mois prochain à Brazzaville, sera précédée d'un travail technique

des deux parties. Une mission des experts sud-africains est attendue dans les tout prochains jours. Le ministre Léon Juste Ibombo estime que ces projets sont d'une grande importance, d'autant plus que les partenaires apportent à la fois l'expertise et le financement. Ces accords font suite à la visite de travail effectuée par une délégation de l'Agence pour la promotion de l'investissement que dirige Annick Mongo, des semaines avant en Afrique du Sud. C'est grâce à un relais assuré par l'ambassadeur sud-africain à Brazzaville que la mission du ministre Léon Juste Ibombo a été organisée, dans le cadre des relations entre le Congo et le pays de Nelson Mandela.

Quentin Loubou

BANQUE MONDIALE

Makhtar Diop nommé vice-président pour les infrastructures

Vice-président de l'institution financière pour l'Afrique depuis 2012, l'économiste et ancien ministre sénégalais prendra ses nouvelles fonctions, le 1^{er} juillet, selon un communiqué.



Makhtar Diop

Makhtar Diop aura sous sa responsabilité les domaines du transport et de l'économie numérique, de l'énergie, du secteur extractif, du financement des infrastructures et des partenariats public-privé.

Il sera également chargé des investissements de la Banque mondiale au niveau international, dans le domaine des infrastructures, et de développer des solutions durables pour combler le déficit en infrastructures dans les pays en développement et les pays émergents. À la tête de la région Afrique, Makhtar Diop a géré un portefeuille de soixante-dix milliards de dollars américains. Il a joué un rôle déterminant, affirme le communiqué de la Banque mondiale, dans la mobilisation des financements privés pour soutenir le développement des infrastructures en Afrique, favoriser les écosystèmes d'innovation et accélérer l'adoption de nouvelles technologies.

Makhtar Diop a aussi encouragé les investissements dans les énergies renouvelables, de même que l'inter connectivité régionale dans les secteurs de l'énergie et du transport.

Il a assumé plusieurs fonctions au sein de la Banque mondiale, notamment celles de directeur du secteur finances, secteur privé et infrastructures pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; de directeur des opérations pour le Brésil, le Kenya, l'Érythrée et la Somalie.

Christian Brice Elion

SOLIDARITÉ

Univision développe un programme de lutte contre la faim

Un collectif de jeunes que dirige le coach Lepers a lancé officiellement, le 12 mai à Brazzaville, Libota+, un service qui vise l'éradication de la faim au sein des familles congolaises.

Libota+ se fixe comme objectifs : aider les enfants et adultes en difficulté dans le monde ; mettre en place les diverses opérations d'aide en offrant à la population de la nourriture saine, une eau potable et des soins aux personnes inscrites à son service.

Le président d'Univision, le coach Lepers, a expliqué, lors d'un échange, que Libota+ est le premier programme de marketing de réseau au Congo. La population aura la possibilité d'augmenter son épargne en diminuant son budget alimentaire, a-t-il poursuivi.

« Une fois membre de Libota+, vous allez recevoir chaque fin du mois en don des produits alimentaires qui viennent de nos partenaires. Plus de cent personnes ont déjà adhéré à ce programme dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Tout citoyen du monde est libre de s'inscrire à ce programme qui, dans les jours à venir, érigera des bureaux dans les coins stratégiques de notre pays », a assuré le coach Lepers.

Il a, en outre, ajouté que Libota+ est également une possibilité de financement participatif à travers sa structuration en réseau et qu'il se positionne comme un organe qui permet de finir la faim.

Au terme de la cérémonie, une participante qui a requis l'anonymat a salué l'initiative de ces jeunes. « Les Congolais ne mangent plus bien comme avant avec trois repas par jour. Actuellement, on se contente de nourrir les enfants et nos propres besoins sont mis de côté par manque d'argent. Libota+ est venu amoindrir nos charges », a-t-elle dit.

Notons qu'au cours de la rencontre, un échantillon de trente-cinq personnes a reçu, de façon symbolique, des vivres : les sacs de riz, sachets de bouillie de maïs, les paquets de spaghetti ainsi que les produits laitiers.

Libota+ est dirigé par un groupe de jeunes congolais qui sont pour la plupart issus d'un milieu défavorisé. Cette initiative est une réponse directe aux problèmes de nutrition que rencontrent certaines familles.

Rude Ngoma



Les participants (photo Adiac)

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats, Maître Magloire SENGA, Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Katt MATOU en face de la Société Z et H, au rond point Lumumba centre-ville vers la Société NANA Boutique, BP: 1336, Tél: 220011961 / 220011982, email: cab_avocatsenga@yahoo.fr, Pointe-Noire République du Congo.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR:

La vente aura lieu le 02 juin 2018 en l'étude de Maître Norbert Diétrich M'FOU-TOU, Notaire à Pointe-Noire, office sis 87, Boulevard du Général Charles de GAULLE, ce par le biais du cabinet d'Avocat Magloire SENGA, sis 146 Avenue Moe Katt MAT OU, Rond Point LUMUMBA, constitué pour les suites des présentes.

A LA REQUETE POURSUITE ET DILIGENCES DE:

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle « B.C.H. », société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de Fcfa 20 000 000 000 dont le siège social est sis à Brazzaville, centre-ville, Avenue Amilcar Cabral, B.P. : 987, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZ-CGO-07-B-744.

Ayant pour conseil Maître Magloire SENGA Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU, Rond point Lumumba, centre-ville, Pointe-Noire.

EN EXECUTION

D'un acte notarié portant « convention de cautionnement assortie d'une

affectation hypothécaire», rédigée sous la forme authentique et revêtue de la formule exécutoire du 30 mars 2015 par Maître Norbert Diétrich M'FOU-TOU, Notaire à Pointe-Noire.

Et par suite d'un commandement en date du 14 novembre 2017, des Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville Titulaires d'un office sis 13, rue dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, B.P : 14642, Tél : 05.529.47.82 / 05.529.47 83 / 06.668.70.49 / 06.668.70.28.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION:

La propriété immobilière bâtie sise à Pointe-Noire quartier KM4, cadastré : Section M, Bloc /, parcelle n° 348 quater, superficie 379,35 m2, objet du Titre Foncier n° 29.572.

MISE A PRIX : 85 000 000 FCFA

BIEN SAISI SUR:

Monsieur MVOUTI BAKALA Frédéric Claude de nationalité congolaise, domicilié à Brazzaville au n°237, rue MOUKOUKOULOU, Arrondissement IV, MOUNGALI, lequel se porte cautions solidaires de l'Etablissement INTERET GENERAL.

Fait et signé le 11 mai 2018

Par l'Avocat poursuivant soussigné

Me Magloire SENGA



Me Magloire SENGA

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

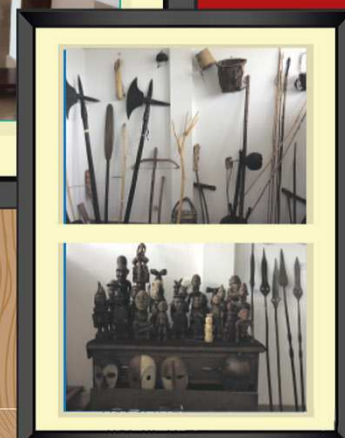
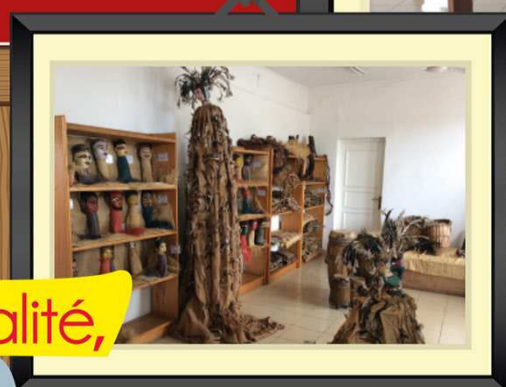
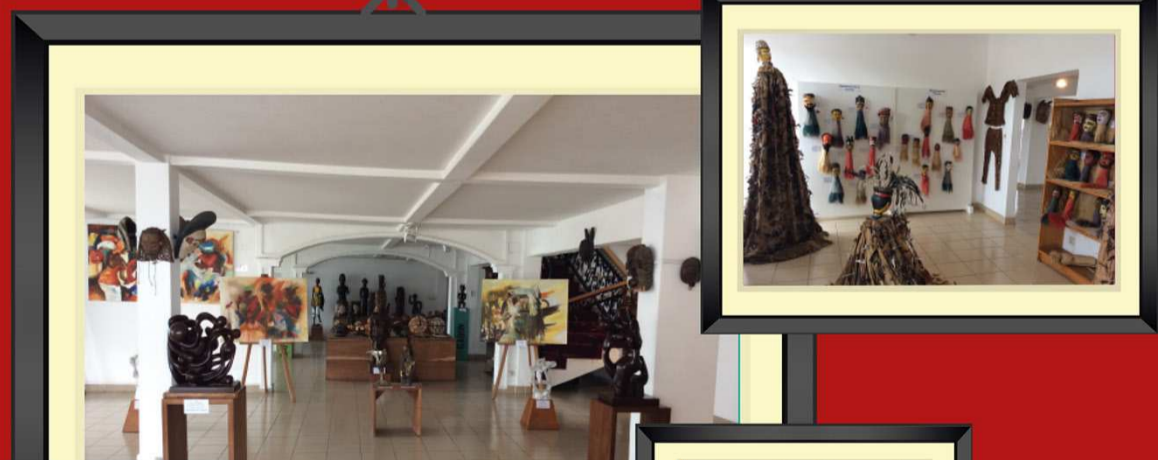
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

PÉTROLE ET GAZ

Le tiers des réserves du continent se trouve en Afrique de l'ouest

La révélation a été faite par un haut responsable de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao), à Abidjan en Côte d'Ivoire, évoquant une région au «coeur des enjeux géostratégiques».

Le commissaire Energies et mines de la Cédéao, Sediko Douka, a déclaré : «L'Afrique de l'ouest représente 30% des réserves trouvées de pétrole et 30% des réserves trouvées de gaz naturel de l'Afrique». La sous-région compte trois cent trente millions d'habitants et dispose aussi, dans «son sous-sol, de l'or, de l'uranium, de la bauxite, du diamant, du fer, du manganèse etc... avec par endroits des gisements de classe mondiale», a ajouté Sediko Douka au cours de la présentation de la deuxième édition du forum des mines et du pétrole de la Cédéao, prévue du 9 au 11 octobre à Abidjan. «Cette abondance de ressources minières et pétrolières place ainsi notre région au coeur des enjeux géostratégiques», a souligné le commissaire Energies et mines de la Cédéao.

Le ministre ivoirien des Mines, Souleymane Diarrassouba, a indiqué que «la plupart de ces ressources sont généralement exploitées sous forme brute sans transformation importante». Il a appelé à des «réformes vigoureuses» dans ces secteurs, expliquant qu'«il s'agira pour la Cédéao d'afficher sa vision d'une industrialisation».

Souleymane Diarrassouba a poursuivi: «L'enjeu du développement minier de notre sous-région est de faire en sorte que le secteur minier et pétrolier contribue de façon significative au développement économique et social du fait de ses effets d'entraînement».

Noël Ndong

BACCALAURÉAT TECHNIQUE

4 982 candidats passent les épreuves pratiques

Le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a visité le 15 mai, quelques centres d'examen de Brazzaville.



Le ministre visitant l'atelier de production santé animale (Adiac)

La descente du ministre dans certains centres d'examen avait pour objectif de se rendre compte du bon déroulement des épreuves pratiques. Les candidats, 4 982 au total sur l'ensemble du territoire national, sont répartis dans vingt centres. Brazzaville compte un effectif de 1 720 candidats pour quatre centres. L'examen se déroulera pendant trois jours, selon les séries industrielle, commerciale et agricole.

Au lycée d'enseignement professionnel agricole Amilcar-Cabral, situé à 17 km de Brazzaville, le ministre est allé s'en-

quérir des épreuves pratiques dans les domaines de la production végétale, la production santé animale, l'utilisation des machines agricoles ainsi que de la transformation agroalimentaire.

Les candidats de la spécialité production végétale série R1 sont répartis en ateliers de défense des cultures, d'arboricultures et de fabrication du fumier artificiel ainsi que celui de la confection des planches et enfouissement de la matière organique.

La série R4 est composée de trente candidats dispatchés dans trois ateliers :

l'atelier de moteur diesel, électricité auto et l'atelier d'utilisation des machines agricoles.

L'examineur de l'atelier moteur diesel, Zozère Nkondia, a indiqué que l'exercice donné aux candidats consiste à mettre la machine en marche après avoir détecté les pannes créées en vingt minutes.

En production santé animale, série R3, Mercia Batsimba a passé son examen pratique sur les différentes étapes d'incision et de suture d'un animal. « Je ne suis pas stressé pour ces épreuves pratiques. Je me sens à l'aise, parce que j'ai suivi régulièrement mes cours pendant toute l'année scolaire afin d'être évalué par les examinateurs », a-t-il dit.

Notons que les épreuves de la première journée des séries industrielle et commerciale ont été lancées par le directeur de cabinet du ministre, Jean Ngakosso. L'examen a porté sur le dessin et le bureau de méthode pour les candidats de la série E, spécialisés dans le bâtiment, et le dessin pour les séries industrielles F1, F2 et F4. Les deux derniers jours seront consacrés aux épreuves pratiques de technologie et en atelier pour les séries E. Les F2 sur les mesures théoriques et pratiques, tandis que les F3 sur le dessin. La série G1, sur la dactylographie jusqu'à samedi.

La descente du ministre a été effectuée avec la bonne compagnie du directeur des Examens et concours techniques et professionnels, Joseph Moukila ; du président des jurys des examens, Gabriel Kissita ; des membres du cabinet et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME

ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE / AFRIQUE / ASIE / MOYEN-ORIENT

Avec ou sans
dédouanement
BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA




Contact Paris : DJAMEL
☎ + 331 44 92 90 90 ☎ + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya ✉ ttnplus.wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie
☎ +242 06 605 91 69 ☎ +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga
☎ +243 080 847 72 04



COMMUNIQUE DE PRESSE

Allianz Congo Assurances
Case Courrier. B.P : 340
Avenue Pembellot
Résidence Gabriella - Pointe-Noire
République du Congo (Brazzaville)
Standard : + (242) 05-601-12-00
Standard : + (242) 05-032-12-60

Allianz Congo Assurances
Assemblée Générale Ordinaire

Avis de convocation


Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi 30 Mai 2018 à Pointe Noire. Cette Assemblée se tiendra au siège d'Allianz Congo Assurances à partir de 10 h 30.
L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2017,
2. rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et sur les conventions réglementées,
3. Approbation des comptes et conventions,
4. Affectation du résultat de l'exercice 2017,
5. Fixation du juste prix de l'action,
6. Quitus aux administrateurs,
7. Nomination du commissaire aux comptes titulaire,
8. Pouvoirs pour formalités.

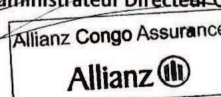
Tout actionnaire peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter. Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée Générale devront être déposés ou transmis au siège social avant le jour de l'Assemblée.

La documentation relative à l'Assemblée générale est disponible pour consultation au siège de la société à l'adresse ci-dessus.

Pour le Conseil d'Administration et P.O



Cédric VIALLET
Administrateur Directeur Général



FONDS MONDIAL

Plus de 27 millions d'euros pour riposter au sida, à la tuberculose et au paludisme au Congo

L'atelier sur l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre des subventions pour la lutte contre les trois maladies a été organisé, le 11 mai à Brazzaville, par le Comité de coordination nationale, en collaboration avec une dizaine d'organisations.

Le Comité de coordination nationale (CCN) Congo a réussi à mobiliser, auprès du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, une enveloppe de plus de vingt-sept millions d'euros pour renforcer, de 2018 à 2020, la lutte contre ces trois maladies.

L'objectif de l'atelier consistait à redéfinir le rôle des entreprises du secteur privé dans cette lutte et faire un état des lieux de leur engagement.

Le président du CCN-Congo, Benjamin Atipo, a déclaré : « La feuille de route s'articule autour de la gouvernance santé, les financements diversifiés et l'accès aux médicaments. Elle met aussi l'accent sur le cadre politique, la supervision, la responsabilité pour les investissements contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Une mobilisation des fonds et un décaissement efficace sont indispensables à notre riposte ».

Selon lui, cette feuille de route in-

terpelle également les dirigeants africains à l'appliquer et les partenaires au développement à se ranger derrière eux dans un esprit de solidarité et de responsabilité mutuelle. D'une part, les pays sont encouragés à élaborer les plans nationaux viables financièrement et, de l'autre, les partenaires sont invités à fournir des ressources prévisibles à long terme en alignant leurs engagements sur les priorités africaines.

Au terme des travaux, les dizaines de délégués des entreprises privées ont réorganisé leurs stratégies pour appuyer les activités du CCN-Congo et réorienté leurs implications dans l'acquisition des intrants ainsi que des réactifs.

Selon une source, entre 2005-2012, l'engagement du secteur privé dans la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme s'était relâché. Par contre, il a été reconnu que la performance et le bon rendement dans le secteur privé découlent de l'état de santé



Benjamin Atipo (au centre), le président du CCN-Congo (Adiac)

de son personnel. Ainsi donc, dans le cadre de leur responsabilité sociale, les entreprises et les sociétés forestières du Congo s'efforcent à lutter contre ces maladies au bénéfice de leur personnel et des communautés environnantes. Le cas cité est celui de la Congolaise industrielle de bois, une entreprise basée dans la sous-préfecture de Pokola, dans le département de Sangha, au nord Congo.

Pour la sécurité de l'emploi dans le pays, les personnes vivant avec

le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) dans les sociétés publiques et privées ne souffrent d'aucune discrimination sur leur lieu de travail. La loi n°30-2011 du 3 juin 2011 reconnaît, en ses articles 33 et 34, les obligations pour l'employeur à faire régner une atmosphère de nature à éviter le rejet ou l'humiliation des personnes infectées du VIH. Et la même loi ajoute que « les frais médicaux et pharmaceutiques des travailleurs vivant avec

le VIH sont pris en charge par l'employeur; dans les proportions fixées par les conventions et accords collectifs ».

Rappelons que le CCN-Congo est créé par décret n°2003-68 du 30 mai 2003 et réorganisé en 2009 par décret n°2009-191 du 24 juin 2009. Il est l'organe consensuel de coordination des interventions soutenues au Congo par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Fortuné Ibara

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La force du G5 Sahel prête à entrer en action

Le ministre nigérien de la Défense, Kalla Moutari, a indiqué, le 13 mai, à l'issue d'une réunion avec le président burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré, que la force antidjihadiste est maintenant disponible et va lancer ses opérations « bientôt », sans les préciser.

« Nous sommes prêts à lancer les opérations dans la mesure où toutes les forces composantes du G5 Sahel sont sur place », a déclaré Kalla Moutari. Il s'exprimait au terme d'une réunion à Ouagadougou, au Burkina Faso, des ministres de la Défense des cinq pays membres du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) ayant permis de valider « la mise en place de la force du G5 Sahel, la montée en puissance de cette force et un certain nombre de textes cadres ».

« Une composante de cette force est certifiée par le commandant de la force du G5. Deux autres compo-

santes seront certifiées très bientôt. Et les opérations vont commencer. Nous nous sommes réjouis du succès de l'installation de cette force et de la volonté de chacun de nos Etats de mettre en œuvre cette force pour la sécurisation de l'espace dans lequel elle sera déployée », a ajouté le ministre nigérien.

La mise en place de la force conjointe nécessitait aussi un cadre juridique pour garantir le bon déroulement de ses opérations entre les pays membres. A ce sujet, Kalla Moutari a déclaré : « Nous avons mis en place les documents juridiques qui encadrent l'action de cette force sur l'ensemble de nos territoires. Donc, ce n'est qu'une question de temps pour le début des opérations qui est réservé à la discrétion des responsables militaires ».

Composée des soldats des cinq pays, la force du G5 Sahel, mise en place début 2017, doit combattre les groupes terroristes qui sévissent dans la région sahélienne. Elle a effectué une première

opération « exploratoire » en novembre dernier mais doit monter en puissance pour atteindre au moins cinq mille hommes d'ici à mi-2018.

Le G5 Sahel dispose d'un quartier général à Sévaré, au Mali, et a déjà mené, en coordination avec la force française Barkhane, deux opérations dans la zone des « trois frontières » entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Malgré cela, les groupes djihadistes, dispersés lors de l'intervention française au Mali en 2013, ont retrouvé un nouveau souffle dans le nord de ce pays alors que douze mille Casques bleus (Minusma) y sont présents ainsi que la force française Barkhane, qui compte quatre mille hommes dans la région. Ils multiplient les attaques meurtrières contre ces forces et l'armée gouvernementale malienne. En 2017, ils ont étendu leurs actions au centre et au sud du Mali, à la frontière avec le Niger et le Burkina Faso, qui sont aussi régulièrement touchés.

Nestor N'Gampoula

DROITS DES ENFANTS

Deux tiers de gamins laissés pour compte dans le monde

Le directeur de la Division des mécanismes des droits de l'homme au Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, Adam Abdelmoula, a averti que la situation est déplorable, près de trente ans après l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Adam Abdelmoula s'exprimait lors de la soixante-dix-huitième session du Comité des droits des enfants qui se tient jusqu'au 1er juin à Genève, en Suisse. « Nous sommes dans une course contre la montre pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour les droits de l'enfant », a-t-il relevé, tout en déplorant le fait que « les enfants sont toujours confrontés à d'énormes difficultés pour faire reconnaître et respecter leurs droits ».

Pour ce faire, le directeur des mécanismes de droits de l'homme a appelé à une action d'urgence pour régler la situation des enfants concernés par ces difficultés. « Le temps presse d'autant qu'un milliard d'enfants sont laissés pour compte ou vivent dans des pays où la promesse des Objectifs de développement durable est inatteignable, soit deux tiers de tous les enfants dans le monde », a-t-il insisté. Le monde n'a plus que douze ans pour renverser cette tendance et atteindre les cibles fixées par les Etats membres de l'ONU, a souligné le haut responsable du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

Jugeant « indispensable » le rôle du Comité pour « aider les Etats à respecter leurs obligations envers les prochaines générations », Adam Abdelmoula a indiqué que près de trente et un millions d'enfants souffriront de retards de croissance faute d'une bonne nutrition. Et évoquant les projections déjà réalisées, il dit qu'elles montrent que d'ici à 2030, quelque « dix millions d'enfants supplémentaires vont mourir avant de fêter leur cinquième anniversaire », un problème qui pourrait pourtant être évité. En outre, ce sont vingt-deux millions de gamins qui ne suivront pas de scolarité primaire, a mis en garde le responsable de l'ONU. Le processus d'élaboration du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières est également au centre des préoccupations de la session du Comité des droits de l'enfant. A ce sujet, Adam Abdelmoula a noté qu'il est crucial de tenir compte de la protection des droits de l'enfant, notamment le sort des trente millions d'enfants sur les deux cent soixante millions de migrants vivant en dehors de leur pays. « Chaque enfant doit être traité - d'abord et avant tout - comme un enfant. La protection et le bien-être des enfants devraient être une considération primordiale dans les politiques et pratiques migratoires », a-t-il fait remarquer.

Le Comité des droits de l'enfant est l'organe de contrôle de la mise en œuvre de la convention relative aux droits de l'enfant. Il a été créé par la Convention et a vu le jour le 27 février 1991. Cette convention a été ratifiée par cent quatre-vingt-seize Etats. Le nombre total de ratifications du Protocole facultatif sur l'implication des enfants dans les conflits armés s'élève à cent soixante-sept et il est de cent soixante-quatorze pour ce qui est du Protocole facultatif sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Quant au troisième Protocole, relatif à la procédure de communication (plainte), il a été ratifié par trente-sept Etats.

Xinhua

N.N'G.

EGYPTE

Près de trois cents accusés renvoyés devant un tribunal militaire

Deux cent soixante-dix-huit personnes appartenant à deux groupes militants sont accusées pour les attaques terroristes commises sous les ordres des Frères musulmans, un groupe hors-la-loi dans le pays.

Le procureur général, Nabil Sadeq, a décidé, le 13 mai, de renvoyer à un tribunal militaire les accusés issus des groupes Hasm et al-Thawra dont cent quarante et un sont déjà en détention provisoire pour douze attaques terroristes ciblant des policiers et des sites vitaux à l'échelle nationale.

Selon les enquêtes menées par les services de sécurité d'Etat, les ac-

cusés appartenaient au groupe des Frères musulmans qui les finançait et leur fournissait des explosifs, des armes et munitions ainsi qu'un appui logistique pour qu'ils effectuent des activités terroristes contre l'Etat égyptien.

Les principaux membres des Frères musulmans en cavale à l'intérieur et à l'extérieur du pays, notamment en Turquie, ont élaboré un plan de restructuration de la branche armée du groupe en vue de mener des opérations terroristes contre les établissements de sécurité et de justice ainsi que les installations économiques en Egypte, ont révélé les enquêtes. La semaine dernière, la justice égyptienne a renvoyé cinq

cent cinquante-cinq personnes devant un tribunal militaire pour leur appartenance au groupe se faisant appeler « Wilayat Sinai », basé à Sinaï, affilié au groupe terroriste Etat islamique. L'Egypte est confrontée à une vague d'attaques terroristes qui ont tué des centaines de policiers et de soldats depuis que l'armée a destitué l'ancien président islamiste, Mohamed Morsi, en juillet 2013. Cette destitution avait été provoquée par les manifestations de grande envergure contre son année de règne, ainsi que contre les Frères musulmans, un mouvement dont il faisait partie et qui a maintenant été interdit.

BRÈVES

NIGERIA

Le procès des compagnies pétrolières Eni et Shell, soupçonnées de corruption lors de l'attribution d'un contrat pour un bloc offshore au Nigeria, a été renvoyé au 20 juin par le tribunal de Milan, dans le nord de l'Italie. Quinze personnes physiques et morales figurent parmi les prévenus. La justice soupçonne le versement de pots-de-vin lors de l'attribution, en 2011, pour 1,3 milliard de dollars (1,1 milliard d'euros), d'une licence pour l'exploration du bloc pétrolier offshore OPL-245, au groupe italien Eni et à son homologue anglo-néerlandais Shell. Le groupe Eni -jugé aussi à Milan dans un autre procès pour corruption en Algérie et visé par une enquête similaire au Congo- et Shell contestent fermement toute corruption. L'audience du 20 juin sera consacrée à la constitution des parties civiles.

BÉNIN

Les journalistes béninois dénoncent une situation précaire sur fond d'exploitation intense par certains patrons de presse : des journalistes sans contrat de travail, sans salaires, sans protection sociale... Le salaire le plus bas est de quinze mille francs CFA, parce que le patron espère que sur le terrain des couvertures médiatiques, le journaliste pourrait se faire payer les frais de déplacement. Un directeur général est payé à moins de deux cent mille francs CFA. Les journalistes s'arrogent toutes les couvertures médiatiques du mois pour avoir le complément. Les stages se renouvellent continuellement et ceci de façon bénévole. La libéralisation de l'espace médiatique béninois a permis l'éclosion d'une multitude d'organes de presse. De deux radios à peine à la fin des années 1980, on en compte aujourd'hui plus de soixante-treize, quinze chaînes de télévision et soixante-trois journaux ayant une base légale à côté de plusieurs autres dizaines naviguant dans l'illégalité.

EGYPTE

Le procureur général d'Egypte a renvoyé deux cent soixante-dix-huit membres présumés de la confrérie des Frères musulmans devant une cour militaire où ils seront jugés pour des accusations de « terrorisme ». Ces personnes sont notamment accusées d'avoir rejoint les groupes Liwa al-Thawra, responsable de l'assassinat d'un général de l'armée, en 2016, et Hasm. Ils devront également répondre de douze « opérations terroristes » ayant, entre autres, abouti à la mort de policiers. Sur les deux cent soixante-dix-huit personnes renvoyées devant le tribunal militaire, cent quarante-et-une sont déjà en détention préventive. Les deux groupes, Liwa al-Thawra et Hasm, sont apparus après la destitution, en 2013, par l'armée égyptienne du président démocratiquement élu, Mohamed Morsi, et la répression féroce qui a suivi contre ses supporters des Frères musulmans.

CÔTE D'IVOIRE

Une liaison aérienne directe entre Abidjan et New York a été rétablie après vingt ans d'interruption, par un vol inaugural qui a décollé, le 12 mai, de la capitale économique ivoirienne. Ethiopian Airlines, la compagnie éthiopienne qui assure cette liaison « permettra un accroissement des volumes d'échanges, à la fois économiques, culturels, humains et de repositionner la Côte d'Ivoire sur l'échiquier mondial ». La certification en 2015 de l'aéroport d'Abidjan par les Etats-Unis a largement contribué au rétablissement de cette liaison qui sera assurée en partenariat avec Air Côte d'Ivoire, la compagnie nationale. Celle-ci, déjà partenaire d'Air France-KLM, utilisera sa position de hub à Abidjan pour « rabattre » ou « desservir » les passagers à partir de la capitale économique ivoirienne.

NIGER

Le parlement nigérien a adopté la loi autorisant la ratification de l'Accord sur la création de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlec), adopté le 21 mars dernier, à Kigali (Rwanda), par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine. Le texte vise à regrouper au total cinquante-quatre États dans une zone de libre-échange. L'objectif est de casser les barrières douanières entre les Etats pour faciliter les échanges à l'intérieur du continent africain. Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la Zlec devrait permettre une hausse de 52% du commerce intra-africain, d'ici à 2022, soit trente-cinq milliards de dollars. La création de la Zlec a été décidée en 2012 par l'Union africaine.

CAMEROUN

Les Etats-Unis offrent à l'armée camerounaise deux avions C-208 Cessna d'une valeur de vingt-quatre milliards FCFA pour lutter contre Boko Haram. Ces aéronefs peuvent fournir des informations en temps réel, par vidéo ou photographie, des communications radio, aux décideurs nationaux et commandements opérationnels. Pour mémoire, c'est depuis 2014 que le Cameroun et ses partenaires du Bassin du lac Tchad, le Nigeria, le Niger et le Tchad, sont engagés dans une lutte acharnée contre Boko Haram et l'Etat islamique en Afrique de l'ouest. Un peu plus de quatre-vingt-cinq mille réfugiés nigériens vivent dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun où sévit la secte islamiste Boko Haram.

ETHIOPIE

Les revenus tirés des exportations de l'Ethiopie ont atteint 2,1 milliards de dollars au cours des trois premiers trimestres de l'année fiscale 2017-2018. Ce qui représente toutefois 56,9% de l'objectif initial qui était d'atteindre 3,66 milliards de dollars au cours de cette période, soit un déficit de 1,58 milliard de dollars. Selon les autorités éthiopiennes, le principal facteur de cette contreperformance s'explique par le commerce de contrebande. Concernant la nature des produits exportés, les graines oléagineuses, le thé et l'électricité ont réalisé les meilleures performances en atteignant plus de 75% des objectifs, en matière de revenus. Par contre, les intrants chimiques et de construction, le textile, les épices, l'or, les animaux vivants, les chaussures et les produits du miel ont réalisé moins de 50% des objectifs fixés, en ce qui concerne les revenus.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

AVIATION CIVILE CHINOISE

Des progrès majeurs

La Chine connaît des avancées significatives avec ses trois modèles d'avions civils, à savoir l'ARJ21 en service, le C919 en phase d'essais en vol et le CRJ929 en phase de conception préliminaire, a déclaré, le 14 mai, leur concepteur, la Commercial aircraft corp of China (Comac).

Fêtant son dixième anniversaire, la Comac a fait d'importantes percées en développant une industrie nationale de l'aviation civile, selon un communiqué publié par le groupe.

Selon la Comac, le C919, avion de

ligne gros porteur, fait actuellement l'objet de tests en vol dans une base d'essais à Yanliang, dans la province du Shaanxi (nord-ouest).

Le C919 a effectué avec succès son premier vol le 5 mai 2017, à l'aéroport international Pudong de Shanghai et a reçu huit cent quinze commandes venant de vingt-huit clients à travers le monde.

L'ARJ21, avion régional développé par la Chine, dessert huit lignes aériennes pour la compagnie aérienne Chengdu Airlines qui a transporté environ soixante-qua-

torze mille passagers avec ses cinq ARJ21.

L'ARJ21 est équipé de soixante-dix-huit à quatre-vingt-dix sièges et possède une autonomie allant jusqu'à trois mille sept cents kilomètres. Il a effectué son vol inaugural en juin 2016 et sa production en série a commencé en septembre 2017.

Le CRJ929, avion de ligne à fuselage large développé conjointement par la Chine et la Russie, est entré dans sa phase de conception préliminaire, à en croire la Comac.

MAROC

Arrestation de quatre individus liés à l'Etat islamique

L'annonce a été faite le 14 mai, par le ministère marocain de l'Intérieur, indiquant que l'une des personnes capturées est un ancien détenu pour affaire de terrorisme. Des actions étaient en cours dans plusieurs villes du royaume, à en croire le ministère de l'Intérieur.

Les premières investigations ont révélé que les individus arrêtés ont adhéré à des actes de propagande et de diffusion des idéaux de l'Etat islamique et qu'ils ont incité leurs connaissances à perpétrer des at-

taques terroristes dans le royaume à l'instar des actes sauvages menés par les combattants de ce groupe dans plusieurs pays du monde, indique le ministère dans un communiqué.

L'enquête préliminaire a également démontré que certains suspects entretiennent des liens avec des combattants sur la scène syro-irakienne, en vue de bénéficier de leur expérience en matière de fabrication d'explosifs et d'engins dans le but d'exécuter des actes

terroristes visant certains sites sensibles dans plusieurs villes du royaume, ajoute le ministère.

Cette opération antiterroriste, qui s'inscrit dans le cadre des efforts continus pour identifier les éléments extrémistes porteurs de projets terroristes, a permis la saisie d'appareils électroniques, d'uniformes militaires et de livres faisant l'éloge de l'idéologie extrémiste, précise la même source.

BÉNIN

Un député emprisonné

Mohamed Atao Hinnouho, qui serait impliqué dans le trafic de faux médicaments, a été conduit, le 13 mai, à la prison civile de Cotonou, en attendant son procès renvoyé au 12 juin, a appris Xinhua de sources judiciaires dans la capitale économique béninoise.

Selon le Tribunal de première instance de première classe de Cotonou, le député de l'opposition, Mohamed Atao Hinnouho, est poursuivi pour « exercice illégal en pharmacie, vente de médicaments falsifiés, fournitures, offre de fournitures, trafics de produits médicaux contrefaits, fabrication ou la fourniture de produits médicaux ne remplis-

sant pas les exigences de conformité, association de malfaiteurs, blanchiment de capitaux, faux en écriture privée et usage de faux en écriture privée, et enfin flagrant délit de fraude fiscale ».

En exil depuis décembre 2017, le député de la minorité parlementaire s'est volontairement rendu, le 27 avril dernier, à la justice béninoise pour se faire écouter.

Ainsi, après plusieurs heures d'audition devant le juge des libertés du Tribunal de première instance de première classe de Cotonou, la justice béninoise, en se référant à l'article 90 de la Constitution du pays, a placé Mohamed Atao Hinnouho en détention provisoire. « Aucun dé-

puté ne peut, pendant la durée des sessions, être poursuivi ou arrêté en matière criminelle ou correctionnelle qu'avec l'autorisation de l'Assemblée nationale, sauf cas de flagrant délit », stipule l'article 90 de la Constitution béninoise du 11 décembre 1990.

Le député Atao Hinnouho, qui devrait comparaître le 8 mai au procès de flagrant délit de fraude fiscale n'a pu se présenter. Devant le procureur, ses avocats menus d'un certificat médical ont expliqué que leur client ne pourrait comparaître dans son état actuel. Le procureur a décidé du report du procès pour le 12 juin.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Pas de compromis entre les Etats-Unis et l'Europe

Le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, a déclaré, le 13 mai, que son pays a échoué à parvenir à une entente avec les pays européens à propos de l'accord historique sur le nucléaire iranien.

Mike Pompeo a fait sa déclaration lors d'une interview accordée à la chaîne de télévision d'information en continu américaine Fox News, après l'annonce par le président américain, Donald Trump, du retrait des Etats-Unis de l'accord, le 8 mai. Le retrait des Etats-Unis, accompagné par leur menace des sanctions contre les entreprises qui ont des liens avec

l'Iran, ont suscité l'indignation en Europe.

« J'ai travaillé dur pendant cette courte période en tant que secrétaire d'Etat pour essayer de régler le problème. Nous n'avons pas pu parvenir à un compromis avec nos partenaire E3 (le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne, tous signataires de l'accord sur le nucléaire iranien) », a affirmé Mike Pompeo.

« La richesse qui a été créée en Iran suite à la conclusion du Plan d'action global commun, nom officiel de l'accord sur le nucléaire iranien, a conduit

à l'activité pernicieuse iranienne...Le retrait annoncé par le président Trump leur refuse cette richesse, leur refuse les ressources pour continuer leur mauvais comportement », a-t-il poursuivi.

Néanmoins, le secrétaire d'Etat américain a ajouté que le mécanisme de sanctions des Etats-Unis qui « est maintenant mis en place est très clair quant aux exigences », laissant entendre que Washington est prêt à s'en prendre à des entreprises et leurs alliés européens si ces derniers essaient de continuer à faire des affaires avec l'Iran.

Xinhua

MALI

L'UE prolonge le mandat de sa mission militaire

Deux ans de plus ont été accordés à la Mission de formation de l'Union européenne au Mali (l'EUTM), qui s'étend désormais à la force du G5 Sahel, a annoncé, le 14 mai, le conseil des gouvernements européens dans un communiqué.

L'Union européenne (UE) a étendu également sa mission à la formation de la force mise en place par cinq pays du Sahel pour combattre les djihadistes. Quant au budget de l'EUTM, il a été pratiquement doublé à 59,7 millions d'euros pour la période du 19 mai 2018 au 18 mai 2020, contre 33,4 millions d'euros pour la précédente période de deux ans.

Forte de quelque six cents personnes, l'EUTM réunit des militaires européens de vingt-sept pays placés sous le commandement du général espagnol, Enrique Millan Martinez, depuis le 31 janvier dernier. Les soldats européens déployés dans le pays ne sont pas destinés à participer à des missions de combat et n'accompagnent pas les unités maliennes dans les opérations, a-t-on indiqué, précisant que la mission de la force européenne au Mali est de remettre sur pied une armée sous-entraînée et sous-équipée. Il s'agit notamment d'apporter une expertise dans la préparation opérationnelle, le soutien logistique, le renseignement et la formation des unités combattantes sur le camp de Koulikoro (60 km au nord-est de Bamako). « La zone d'engagement de la mission a été étendue jusqu'à la boucle du Niger et inclut également les villes de Gao et Tombouctou », selon l'EUTM, qui a été lancée en février 2013, dans la foulée de l'opération militaire française pour chasser les djihadistes qui contrôlaient le nord du Mali.

Le 20 mars 2016, l'hôtel de Bamako, réquisitionné pour l'EUTM, avait été attaqué et causant la mort d'une vingtaine de personnes, ainsi que deux assaillants. Quant à la région du nord du Mali, elle était tombée en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes djihadistes liés à Al-Qaïda.

Après d'intenses combats, les terroristes qui opéraient dans cette région avaient été en grande partie chassés par la force militaire internationale, dont l'intervention se poursuit actuellement même si des zones entières échappent encore au contrôle des forces nationales et internationales.

La force du G5 Sahel, composée de cinq mille soldats du Mali, du Niger, de Mauritanie, du Burkina Faso et du Tchad, qui est soutenue par la force militaire française antijihadiste au Sahel Barkhane, est également en action au Mali.

Nestor N'Gampoula

Meurtre d'une petite fille de huit ans

L'assassinat de la jeune fille, dont la tête aurait été emportée probablement pour des pratiques mystiques, a provoqué, le 13 mai, un soulèvement populaire à Fana (128 km à l'est de Bamako), rapportent des témoins.

Les manifestants qui ont bloqué le trafic sur la route nationale Bamako-Ségou-régions du nord pendant plusieurs heures s'en sont pris à la gendarmerie dont le campement a été incendié, selon

Ces crimes rituels contre les albinos sont monnaie courante au Mali, surtout à l'approche des élections.

En juin dernier, à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'albinisme,

membres des albinos pour aider leurs clients à faire fortune ou à conquérir le pouvoir. Donc, c'est une chasse aux albinos quand ces moments arrivent », déplore le journal « Ros-signol du Mandé ».

Toutefois, a reconnu Salif Kéita, « le regard posé sur l'albinisme avait changé grâce aux efforts de sensibilisation au fil du temps ».

Le chanteur a mis sa notoriété et ses ressources au service de cette cause, en tant que membre fondateur et président de la Fondation Salif-Kéita pour les albinos.

Parmi les efforts de sensibilisation au Mali, figure un long métrage, « Rapt à Bamako », film du célèbre réalisateur et ancien ministre malien de la Culture, Cheick Oumar Sissoko, consacré à l'albinisme. Par cette oeuvre, il a voulu alerter sur les dangers qui planent ou accompagnent le processus démocratique et démontrer comment des « pseudo-démocrates » passent par le sacrifice humain pour accéder au pouvoir.

Xinhua

« Les féticheurs et les marabouts, qui gèrent la vie de presque tous les Maliens, de presque tous les Africains généralement, demandent le sang des albinos ou bien les membres des albinos pour aider leurs clients à faire fortune ou à conquérir le pouvoir. Donc, c'est une chasse aux albinos quand ces moments arrivent »

les mêmes sources.

La colère de la population s'explique par le fait que le meurtre qu'elle considère comme un crime rituel est le troisième en trois mois sans que les enquêtes n'aboutissent.

En effet, il y a trois mois, une mère (Hatouma Sacko) et sa fille (toutes deux albinos) ont été victimes de crime rituel dans la même localité.

Salif Kéita, star de la musique mandingue et albinos lui-même, a dénoncé des sacrifices humains perpétrés sur des albinos avant les élections générales maliennes. « Les féticheurs et les marabouts, qui gèrent la vie de presque tous les Maliens, de presque tous les Africains généralement, demandent le sang des albinos ou bien les

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Avec le soutien de :

MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION SUPPLÉMENTAIRE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CADET

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION SCOLAIRE

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'AUTOMATISATION DE PORTAÏE NOIRE



Partenaire Officiel

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.lesdepêchesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Présentent

1^{ère} Edition du "Carnaval des Petits Écolos" au CONGO

"LA PLANÈTE QUE NOUS VOULONS"

GRAND DÉFOUË



CARNIVAL

des Petits Écolos











GAZA

Les réactions internationales s'enchaînent après une journée de violences

L'inauguration, le 14 mai, de l'ambassade américaine à Jérusalem a suscité une manifestation de dizaines de milliers de personnes dans la bande de Gaza. Plus de cinquante Palestiniens ont été tués par les soldats israéliens à la frontière.

La situation a suscité une vague de protestations et des appels à la retenue dans la communauté internationale. « Les responsables de ces violations flagrantes des droits de l'Homme doivent rendre des comptes », a commenté le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU, Zeid Ra'ad Al Hussein. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, s'est dit « particulièrement inquiet ». De nombreux pays, dont la Grande-Bretagne, la France et la Russie, ont pour leur part réprouvé l'ouverture de l'ambassade américaine à Jérusalem, dont le transfert avait été désavoué par cent vingt-huit des cent quarante-trois pays membres de l'ONU. « Nous appelons au calme et à la retenue pour éviter des actions destructrices pour les efforts de paix », a déclaré un porte-parole de la Première ministre de Grande-Bretagne, Theresa May. La France condamne « les violences » et son président, Emmanuel Macron, «

parlera à tous les acteurs de la région dans les prochains jours », a annoncé la présidence française. Interrogé pour savoir si le transfert de l'ambassade américaine faisait redouter à la Russie une aggravation de la situation dans la région, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a répondu : « Oui, nous avons de telles craintes, nous l'avons déjà dit ». « Le sort de Jérusalem doit être décidé par un dialogue direct avec les Palestiniens », a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. L'Afrique du Sud aura été le premier pays du continent africain à condamner cette violence. Dans un communiqué, le gouvernement indique qu'en raison du caractère grave et aveugle de l'attaque israélienne, Pretoria rappelle son ambassadeur avec effet immédiat, ajoutant que l'inauguration de l'ambassade des Etats-Unis à Jérusalem constitue une provocation. « En raison du caractère grave et aveugle de la dernière

attaque israélienne, le gouvernement sud-africain a décidé de rappeler l'ambassadeur Sisa Ngombane avec effet immédiat », a annoncé le ministère des Affaires étrangères de ce pays. Amnesty International a dénoncé une « violation abjecte » des droits de l'Homme et des « crimes de guerre » à Gaza. Human Rights Watch a évoqué « un bain de sang que n'importe qui aurait pu voir venir ». Du côté de l'Union euro-

« Malheureusement, les Etats-Unis se sont placés du côté du gouvernement israélien dans ce massacre de civils et sont devenus complices dans ce crime contre l'humanité », a estimé, de son côté, le Premier ministre de la Turquie, Binali Yildirim.

En Egypte, le ministère des Affaires étrangères a qualifié les personnes tuées de « martyrs » et mis en garde contre une « escalade ». Le grand mufti Shawki Allam a

nombrables Palestiniens qui manifestent dans la plus grande prison à ciel ouvert du monde », a affirmé le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, avant de proclamer que c'est « un jour de grande honte ». « La Syrie condamne le massacre de civils palestiniens non armés », a fait savoir une source au ministère des Affaires étrangères.

Pour la ministre des Affaires étrangères de Norvège, Ine Eriksen Søreide, « il est inacceptable de tirer à balles réelles sur des manifestants ». « Le Brésil lance un appel à la modération, à la paix », a réagi son président, Michel Temer, qui a déploré « les terribles violences ». Le roi Mohammed VI du Maroc a dénoncé une « décision unilatérale ».

Les Etats-Unis fustigent, quant à eux, le mouvement palestinien Hamas. « La responsabilité de ces morts tragiques repose entièrement sur le Hamas », qui a provoqué « intentionnellement et cyniquement cette réponse » d'Israël, a déclaré Raj Shah, le porte-parole adjoint de la présidence américaine.

Yvette Reine Nzaba

« Le Brésil lance un appel à la modération, à la paix »,

péenne, Frederica Mogherini, qui dirige la diplomatie européenne, a demandé « à toutes les parties d'agir avec la plus grande retenue ».

« Nous condamnons ce qui s'est passé », a déclaré l'ambassadeur du Koweït à l'ONU, Mansour al-Otaibi, dont le pays a appelé à une réunion, le 15 mai, du Conseil de sécurité des Nations unies. Le Canada a réagi par la voix de sa ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, en disant que « c'est inexcusable que des civils, des journalistes et des enfants aient été des victimes ».

dénoncé, avec l'ouverture de l'ambassade américaine, « un affront direct et clair aux sentiments de plus d'un milliard et demi de musulmans sur terre », qui « ouvre la porte à davantage de conflits et de guerres dans la région ». « L'Arabie saoudite « condamne avec force les tirs des forces d'occupation israéliennes contre des civils palestiniens désarmés », a dit son ministère des Affaires étrangères, sans évoquer l'inauguration de l'ambassade américaine à Jérusalem.

« Le régime israélien massacre de sang-froid d'in-

BOISSONS GAZEUSES

Bralico lance sa gamme de jus TOP & WORLD COLA

Dans le but de satisfaire les attentes de ses clients, les Brasseries et limonaderies du Congo (Bralico) ont lancé le 10 mai au cours d'une conférence de presse animée par, Frédéric Feraille, Linda Stella Tchabet et Eric Madzela respectivement, directeur général adjoint, responsable marketing et responsable laboratoire, sa nouvelle gamme de jus sous les marques Top et world cola. TOP avec les parfums : Orange, Passion, Coco pina.

La cérémonie très riche en saveur a été organisée aux bords de la piscine de l'hôtel Elais de Pointe-Noire. Les nouvelles boissons fruitées de Bralico sont produites au Congo et notamment, à Pointe-Noire à l'usine de Vindoulou. Top Orange, Top Passion, Top Coco Pina et World cola sont disponibles sur le marché congolais en format 50 Cl (bouteilles retournables) et vendues au prix sensationnel de 350F CFA, pour un casier de 20 bouteilles à 5900F CFA chez les grossistes.

Ces marques panafricaines sont réalisées grâce à l'impulsion du groupe international Castel également présent dans les pays limitrophes notamment, le Cameroun, la République Démocratique du Congo, l'Angola, le Gabon la Centrafrique et sont promises à un bel avenir. « Cette date marque une nouvelle étape dans le développement de la gamme des Brasseries et Limonaderies du Congo qui jusqu'alors s'étaient concentrées sur la gamme de bières d'alcool mixte », a indiqué Frédéric Feraille qui a souligné que, la marque Top est une large cible déclinée en trois goûts à savoir, Coco Pina, Passion et l'Orange dont le choix a été fait suite à un sondage du marché et promet de séduire une large cible de consommateurs notamment les petits et grands ayant soif de sensations et de découverte. Cependant, World cola au goût excellent de cola répondra aux exigences internationales et aux consommateurs les plus exigeants.

Il a, en effet, rappelé que Bralico est installée au Congo depuis 5ans avant d'intégrer en 2015 la

famille du groupe international Castel présent dans 26 pays. « La politique et la stratégie du groupe Castel a été de s'installer durablement dans la production des bières qui sont lancées ici à travers Bralico avec les techniques hautement modernes de brassage. Ces bières sont entre autres, la Castel bière, Stark, Doppel, Beaufort, la 33export, et dernièrement le rebranding de la black dans sa nouvelle allure qui fait fureur aujourd'hui pour les amateurs de la bière brune. Mais, aujourd'hui, nous sommes réunis pour les amateurs des boissons gazeuses, pour faire plaisir aux parents qui sont consommateurs de jus et aussi principalement aux enfants ». Le directeur général adjoint de Bralico a aussi rassuré que, sa société promet faire vivre sa gamme de jus dans le temps, la pérenniser et conserver sa place sur le marché, contrairement aux premiers jus qui n'avaient pas fait long feu



sur le marché pour des raisons techniques et logistiques.

Linda Stella Tchabet, Marketing Manager a pour sa part, édifié sur ces boissons gazeuses, de marque panafricaine dont chacune ont un ADN particulier qui marque son identité. « Top est une boisson fruitée qui regorge de saveur et de fraîcheur. Elle est intergénérationnelle et connue dans les pays limitrophes. Top évoque les moments forts, de partage en famille ou entre amis. On a plusieurs saveurs possibles mais, pour le marché congolais après une étude de marché, nous avons opté pour l'orange, la passion et Coco Pina qui est un mélange de noix de coco et d'ananas. World Cola « réalise tes rêves », évoque le rêve, la confiance en soi, en l'avenir, « je bois World Cola, je crois en mes rêves, car tout est possible ». C'est une marque qui est à la hauteur des standards internationaux. Nous sommes sûrs qu'elle pourra satisfaire les consommateurs les plus exigeants. Nous avons décidé de mettre juste une étiquette frontale pour permettre de contempler la couleur de chaque parfum et de différencier nos jus et nos bières ».

De son côté, Eric Madzela, responsable Labo-

ratoires a éclairé les consommateurs sur la qualité de ces nouvelles boissons mis sur le marché congolais sous l'impulsion du groupe Castel. « Ces boissons gazeuses ont une teneur très importante en eau, un contrôle aussi bien des paramètres physico-chimique et microbiologique s'en suivent de façon constante régulière. Nous avons investi dans la formation des équipes, menée par un organisme très connu internationalement qui a pu mettre en place au sein de l'équipe technique un panel qui a pu, avec les boissons se trouvant ici localement, déguster et faire l'étude pour arriver à proposer le produit que Bralico vient de mettre en place. » Soulignons qu'après dégustation des nouvelles saveurs par l'assistance. Celle-ci a apprécié les nouveaux parfums Bralico. « Les quatre parfums que j'ai goûtés sont bon contrairement aux premiers jus que Bralico avait expérimentés et qui n'avaient pas fait long feu. Toutefois, ma préférence c'est world cola que je trouve meilleur et je le conseille », a indiqué Tchiv Tchivongo, journaliste de MCRTV alors que de son côté, Ange, Cameraman est séduit par les parfums Top Coco Pina et Passion.

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Espagne, 37^e et avant-dernière journée, 1^{re} division

Merveik Ndockyt était laissé à disposition de la réserve. Et donc absent lors du revers de Getafe face à l'Atletico Madrid (0-1).

Espagne, 38^e et dernière journée, 4^e division

A la lutte avec l'International Moraleja de Enmedio et la réserve de Vallecana pour la première place, la réserve de Getafe ne tremble pas sur le terrain du Rayo (3-0). Avec un second but signé de Merveik Ndockyt, titulaire et remplacé à la 75^e. Getafe disputera ainsi les play-offs directs : une confrontation aller-retour face à un autre premier de groupe à définir au tirage au sort.

Chypre, 10^e et dernière journée des play-down, 1^{re} division

Sans Juvhel Tsoumou, absent de la feuille de match, Ermis prend un point chez l'Olympiakos (3-3). L'Ermis Aradippou se maintient donc en première division.

Israël, 8^e journée des play-offs, 1^{re} division

Le Bnei Yehuda partage les points avec le Beitar Jérusalem (3-3). Titulaire, Mavis Tchibota est impliqué sur les trois buts de son équipe : il obtient un penalty à la 52^e, marque à la 53^e et offre le dernier à la 78^e. Avec 46 points, le club de Tel Aviv reste bon dernier de ces play-offs.

Italie, 37^e et avant-dernière journée, 1^{re} division

Senna Miangué, resté sur le banc, et Cagliari l'emportent sur le terrain de la Fiorentina (1-0). Avec seulement 10 points pris lors des 10 dernières journées de Série A, le club sarde s'est mis en danger : avec 1 longueur d'avance sur le premier reléguable, il devra battre l'Atalanta Bergame, à domicile, lors de la 38^e journée pour assurer sa place en première division.

Portugal, 38^e et dernière journée, 2^e division

Le Sporting Covilha achève sa saison par un match nul face à Penafiel (1-1). Gaius Makouta a joué l'intégralité du match. Le Sporting se maintient avec 3 points d'avance sur la zone rouge.

Slovaquie, 9^e et avant-dernière journée, 1^{re} division

Yves Pambou, averti à la 83^e, et le DAC Dunajska Streda s'inclinent dans le derby face au Slovan Bratislava (0-1). Et perdent leur deuxième place au profit de leur adversaire du jour. Pour récupérer sa place, le DAC devra s'imposer à Ruzomberok, tout en misant sur une défaite du Slovan face au FK Zilina.

Suisse, 34^e journée, 2^e division

Igor Nganga et Aarau sont tenus en échec par Wil (2-2).

Turquie, 33^e et avant-dernière journée, 1^{re} division

Dzon Delarge est resté sur le banc lors du revers de Bursaspor face à Trabzonspor (1-3). Delvin Ndinga et Thievy Bifouma étaient titulaires lors du match nul concédé par Sivasspor face à Alanyaspor (2-2).

Ukraine, 9^e et avant-dernière journée des play-down, 1^{re} division

Sans Emerson Illoy-Ayyet, l'Olimpik Donetsk bat le Tchernomoret Odesa (1-0). Deuxième avec 2 points d'avance sur le 3^e et une différence de buts favorable (-7 contre -20), l'Olimpik ira à Oleksandria lors de la 2^e journée.

Ligue 1, 37^e et avant-dernière journée

Monaco profite des faux pas de Marseille (3-3 à Guingamp après avoir mené 2-0) et de Lyon (défait à Stras-

bourg 2-3) et reprend la deuxième place du classement en battant chichement Saint-Etienne (1-0). Entré en jeu lors des deux dernières rencontres de l'ASM (28 minutes au total), Jordi Mboula est resté sur le banc face aux Verts.

Sans Bryan Passi, non convoqué, ni Morgan Poaty, resté sur le banc, Montpellier est tenu en échec par Troyes (1-1). Un résultat qui condamne le club de Randi Goteni (prêté à Béziers) à la victoire, lors de la 38^e, pour arracher, au mieux, une place de barragiste.

Nantes remporte le derby à Angers (2-0). Titulaire, Prince Oniangue est sorti à la 35^e sur blessure (genou). Fodé Doré, lui, n'était pas convoqué. Dans les rangs des Canaris, Jules Iloki est resté sur le banc.

Arnold Bouka Moutou est resté sur le banc lors de la défaite de Dijon à Lille (1-2). Sorti sur blessure (cuisse) lors du match précédent, Eden Massouma était absent.

Caen n'a pas fait le poids à Nice (1-4). Malgré la titularisation de Brice Samba, qui doit s'incliner, dès la 2^e minute sur un penalty de Balotelli. Pas à son avantage sur une frappe lointaine et vicieuse de l'Italien à la 10^e, le natif de Linzolo a sauvé les meubles aux 15^e, 43^e, 64^e et 92^e. Mais doit tout de même s'incliner aux 36^e et 72^e.

Durel Avounou, de retour dans le groupe, est resté sur le banc.

Les Normands, toujours sous la menace de Toulouse, joueront leur survie face à Paris lors de l'ultime journée. Dans un match sans enjeu, Dijon recevra Angers, Nantes accueillera Strasbourg et Monaco ira à Troyes.

National 1, 32^e et dernière journée

Grenoble a loupé le coche, vendredi soir, en s'inclinant au Stade des Alpes face à l'ESSG (2-3). Reléguables, les Franciliens ont plongé les coéquipiers de Fernand Mayembo dans la crise : les Isérois devront passer par les barrages, face à Bourg-en-Bresse, pour monter en Ligue 2. Fernand Mayembo, trahi par une glissade sur le 3^e but adverse, et ses coéquipiers ont pourtant ouvert le score avant de sombrer. Et devront faire face à des sanctions après l'envahissement du terrain et l'agression de joueurs adverses. Il est à craindre que GF38 doive jouer son match de barrage à domicile à huis clos.

C'est finalement Béziers, sans Randi Goteni, qui profite du faux pas de Grenoble et accède directement en Ligue 2 après son carton face aux Herbiers (4-1). Notons que le finaliste malheureux de la Coupe de France est ainsi relégué en CFA (National 2). Lanterne rouge en décembre, l'US Avranches se classe finalement à la 5^e place après un ultime succès face à Boulogne-sur-Mer (1-0). Sans Blanstel Koussalouka, absent des terrains depuis fin février.

Laval, 7^e, est tenu en échec à domicile par Concarneau (1-1). Remplaçant, Davel Mayela est entré à la pause.

Bradley Mazikou, titulaire, et Dunkerque sont défaits à Consolat (1-3). Et se classent finalement à la 10^e place.

Un match nul 1-1 aura finalement suffi à Cholet pour arracher son maintien à la différence de buts (-4 contre -8 pour Les Herbiers). Kévin Mondziaou Zinga est entré à la 70^e face à Créteil.

Allemagne, 34^e et dernière journée, 4^e division, groupe Nord

Rehden arrache son maintien grâce à une victoire étonnante sur le terrain de la réserve d'Hanovre (1-0). Buteur à la 39^e minute, Francky Sembolo a



Fernand Mayembo et Grenoble devront passer par les barrages pour monter en Ligue 2 et s'exposent à des sanctions après l'envahissement du terrain par leurs supporters (DR)

inscrit son 8^e but de la saison.

Allemagne, 34^e et dernière journée, 4^e division, groupe Nord-Est

Flodyn Baloki, averti à la 22^e, reçoit un deuxième jaune à la 28^e, laissant ses coéquipiers à dix. Si le Chemie Leipzig égalise en fin de match (1-1), Neustrelitz, avant dernier, se maintient en 4^e division.

Belgique, 9^e et avant-dernière journée des play-offs, 1^{re} division

Battu à La Gantoise (0-1), Anderlecht lâche prise dans la dernière ligne droite avec un second revers consécutif et se fait doubler par le Standard de Liège (42 points pour les Rouches, 40 pour les Mauves). Sylver Ganvoula est entré à la 82^e.

Pour disputer le tour préliminaire de la Ligue des champions, les Bruxellois devront battre Genk tout en misant sur une défaite du Standard lors du derby à wallon, à Charleroi.

Les Zèbres ne sont plus en course pour la qualification en Ligue Europa depuis leur défaite à Genk (1-4). Titulaire, Francis N'Ganga est sorti à la 71^e, alors que le score était de 3-1 pour les locaux.

Allemagne, 34^e et dernière journée, 4^e division, groupe Nord

Rehden arrache son maintien grâce à une victoire étonnante sur le terrain de la réserve d'Hanovre (1-0). Buteur à la 39^e minute, Francky Sembolo a inscrit son 8^e but de la saison.

Allemagne, 34^e et dernière journée, 4^e division, groupe Nord-Est

Flodyn Baloki, averti à la 22^e, reçoit un deuxième jaune à la 28^e, laissant ses coéquipiers à dix. Si le Chemie Leipzig égalise en fin de match (1-1), Neustrelitz, avant dernier, se maintient en 4^e division.

Belgique, 9^e et avant-dernière journée des play-offs, 1^{re} division

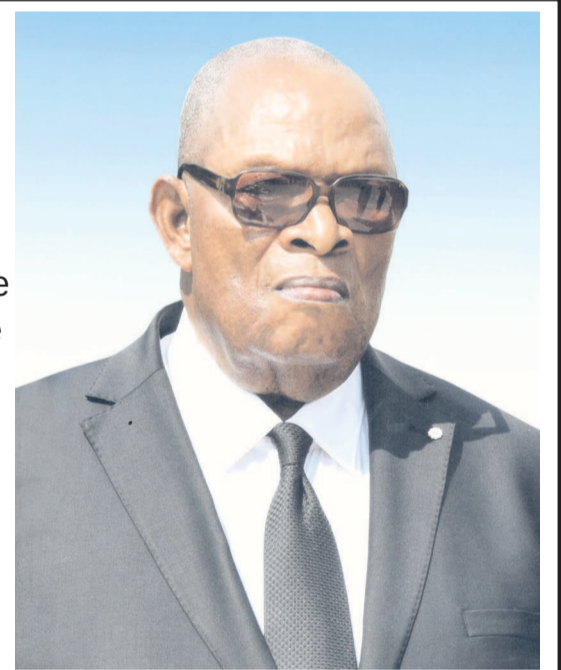
Battu à La Gantoise (0-1), Anderlecht lâche prise dans la dernière ligne droite avec un second revers consécutif et se fait doubler par le Standard de Liège (42 points pour les Rouches, 40 pour les Mauves). Sylver Ganvoula est entré à la 82^e.

Pour disputer le tour préliminaire de la Ligue des champions, les Bruxellois devront battre Genk tout en misant sur une défaite du Standard lors du derby à wallon, à Charleroi. Les Zèbres ne sont plus en course pour la qualification en Ligue Europa depuis leur défaite à Genk (1-4). Titulaire, Francis N'Ganga est sorti à la 71^e, alors que le score était de 3-1 pour les locaux.

Camille Delourme

COMMUNIQUÉ

Le président de l'Association des anciens enfants de troupe (AET) du Congo, le général de brigade aérienne Ambroise Mopenza, à la profonde douleur de faire part de la disparition de l'AET Bernard Ngoyi ; matricule 363, de la promotion des grands anciens. L'inhumation, prévue ce jeudi 17 mai 2018 au cimetière « Ma campagne », sera précédée par un hommage à la stèle des AET à 9 heures. En union de prière avec tous ceux qui l'ont connu et aimé.



IN MÉMORIAM

16 mai 2017 – 16 mai 2018, voici une année déjà que Opera Antoine, notre père, frère et oncle, nous a quittés. La veuve Opera, née Mouandinga Henriette, ses enfants et petits-fils invitent les parents, amis et connaissances à bien vouloir prendre part à la messe qui sera organisée en sa mémoire en l'église Fatima de Mpila et Sainte-Marie de Ouenzé, le mercredi 16 mai 2018 de 6 heures à 7 heures. Que le Tout Puissant accorde la paix à son âme.



FESTIVAL LA GACILLY-BADEN PHOTO

Baudouin Mouanda exposera sur la Sape

Pour une manifestation prévue en plein air dans les ruelles de Baden, en Autriche, le photographe congolais participera à cette exposition tirée d'une sélection unique de photographies décrivant l'Afrique comme continent fascinant sous la devise « J'aime l'Afrique ».

Du 8 juin au 30 septembre, le plus grand festival de photographie d'Europe se rendra à Baden, en Autriche, avec trente-cinq expositions personnelles et deux mille photos de La Gacilly, ville de Bretagne, en France. Les visiteurs découvriront un événement en plein air avec des galeries à l'extérieur et des photographies sur des écrans de 70 m². Ainsi, les places, les ruelles et les jardins de Baden se transformeront en un véritable « village-image ». Parmi les photographes retenus, Yann Arthus Bertrand et le spécialiste des œuvres sur la Sape, Baudouin Mouanda.

Ce partenariat entre La Gacilly et Baden est né d'une vision issue de la collaboration des deux maires, Jacques Rocher et Stefan Szirucsek, avec l'idée de Lammerhuber d'étendre le festival de photos de La Gacilly



au festival photo de La Gacilly-Baden.

Il complète le travail de La Gacilly en l'élargissant et en l'intégrant dans un contexte européen, soutenu par « le désir de montrer au public que la culture est fondamentale en Europe (...) et que (...) grâce à la photographie, l'Autriche et la France peuvent tous contribuer à

cette dynamique », écrit ainsi l'écrivain européen, Jacques Rocher, maire de La Gacilly, à son homologue de Baden, Stefan Szirucsek.

C'est à Baden, en symbiose avec le respect de la nature, la beauté de stations thermales, l'excellence de son art avec des artistes et compositeurs célèbres tels que Mozart, Beethoven, Schnitzler, Ber-

tha von Suttner, Kornhausel, Otto Wagner, Milloecker, Kalman, Zweig, Reinhardt et bien d'autres, auxquels s'ajoute le bien-être qu'elle offre à ses résidents, que Baudouin Mouanda ira proposer au public ses travaux sur la Sape.

« C'est un nouveau public de connaisseurs », avoue le jeune congolais. « J'ai hâte de lui offrir la possibilité de

découvrir l'environnement du cadre vie de la société des ambassadeurs et des personnes élégantes (Sape) du Bassin du Congo. J'apporte de quoi les étonner et les surprendre par mes images », assure le récent lauréat du concours international de photographie Alliance française en Espagne et EFTI, édition 2017.

Marie Alfred Ngoma

CINÉMA

Des films africains dans les salles du réseau culturel français à l'étranger

Orange et l'Institut français ont signé un partenariat pour promouvoir l'accès des films dans les salles du réseau culturel français à l'étranger, selon un communiqué de presse commun.

« La diffusion de la culture africaine sur le continent, grâce à la qualité de nos réseaux qui permettent une très large diffusion de contenus numériques, relève de

la responsabilité pleine et entière d'Orange MEA », a déclaré Bruno Mettling, président d'Orange Middle East & Africa. La première opération sera consacrée à un cycle de

quatre films de réalisatrices africaines, portés à l'écran en avant-première, sous l'égide de la cinémathèque Afrique dans le réseau culturel français, pour une diffusion à partir de septembre. La projection des films est coordonnée dans les cinquante salles numérisées du réseau culturel

français dont les vingt salles des Instituts français, le Congo y compris, situées sur le continent africain.

Pour Pierre Buhler, président de l'Institut français, « le continent africain constitue une priorité et il demeure fondamental de porter le cinéma là où il doit être vu, à savoir sur les trop rares écrans d'Afrique », précisant: « Ce partenariat avec Orange est d'autant plus emblématique que la France accueillera, en 2020, une saison des cultures africaines ».

Pour le mois de septembre, quatre films sélectionnés, co-distribués par Orange Studio dans le monde, sont à l'affiche : «Apatrides» de Nerjisd Najjar, film marocain, sélectionné au festival international du film de Berlin ; «Frontières» de la Burkinabé Apolline Traoré ; «Maki'la» de Macherie Ekwa, de la RDC, sélectionné au festival international du film de Berlin et «Rafiki» du Kényan Wanuri Kahiu, sélectionné dans le segment Un Certain Regard du festival de Cannes.

Dans le cadre de ce partenariat, l'Institut français s'engage à mobiliser le réseau culturel français ; assurer la coordination des projections, le suivi des salles et valoriser le partenariat avec Orange dans l'ensemble des éléments de communication.

Orange s'est engagé, de son côté, à assurer le suivi technique et la mise à disposition des supports avec chacune des salles exploitant le film ainsi que la valorisation du partenariat avec la cinémathèque de l'Institut français. Présent dans près de vingt pays d'Afrique et au Moyen-Orient, Orange soutient la production cinématographique africaine, avec treize films coproduits par Orange Studio (avec notamment le film multi-primé «Timbuktu»), depuis quatre ans. L'opérateur s'attache également à faire vivre la création en assurant la promotion de films africains lors de festivals, en restaurant des films et en aidant de jeunes réalisateurs du continent.

Quentin Loubou

REMERCIEMENTS

Le président Anguios Nganguia Engambé,
Les habitants de l'avenue Jean Dominique Okemba
&

COGENO GROUPE BUSINESS PLAN :
COGENO - SOFINO - EDEN, FRERES ET SŒURS
OBORO ASSOCIATION

Résidences et Appartements de Famille
NGANGUIA ENGAMBE ANGUIOS

Ainsi que les travailleurs de l'avenue Jean Dominique Okemba,
accompagnés par la presse congolaise et internationale.

Expriment leurs chaleureux remerciements aux parents,
collègues, amis et connaissances, de près ou de loin, pour
la sympathie, l'affection dont vous avez fait preuve à la
suite du décès, à l'âge de 116 ans, de Mme MONDZE
Joséphine.

Encore une fois, nous sommes très touchés par le soutien
que vous nous avez apporté dans cette dure épreuve.

Merci de tout cœur
Anguios Nganguia Engambé
et Famille



PRISE EN CHARGE DE L'ALBINISME

Mwimba Texas satisfait de son séjour brazzavillois

Le président de l'ONG des albinos de la RDC s'est réjoui de la mise en service à Brazzaville d'un cabinet médical pour traiter les cancers de la peau dont souffrent les albinos ainsi que du soutien des personnes de bonne volonté de cette ville à l'action lancée par l'Association Jonhy-Chancel pour les albinos et à toutes les initiatives en leur faveur.

Le catcheur Alphonse Mwimba Texas revient d'une visite à Brazzaville sur invitation de l'Association Jonhy-Chancel pour les albinos. Il était allé assister au lancement, le 12 mai, des activités du cabinet médical pour la prise en charge gratuite des albinos souffrant de cancer de la peau ainsi qu'à un concert organisé à l'Institut français de Brazzaville, qui a permis la collecte des fonds pour soutenir ce centre médical.

Le président de la Fondation Mwimba-Texas (FMT) a salué cette réalisation de l'ONG soeur de Brazzaville, indiquant que les albinos de la République démocratique du Congo pourront bénéficier également des soins dans ce cabinet qui bénéficiera des interventions des médecins européens, lors des différentes campagnes de soins qui y seront organisées.

Une présence remarquée

À Brazzaville, Alphonse Mwimba Texas n'est pas allé les mains vides. Fidèle à ses habitudes, cette fois-ci, le président de la FMT a apporté dans sa gibecière un lot de savons Funbact, dont les propriétés antibactériennes sont prouvées dans la protection de la peau y compris celle des albinos. Le catcheur a remis ce lot de savons aux albinos et autres participants au concert de collecte des fonds, réservant aussi une



Mwimba Texas, exhibant quelques pas de danse sur le podium, à côté de Zao et de Jonhy Chancel

bonne quantité au Cabinet médical ouvert à Brazzaville. Il a profité de cette occasion pour remercier le directeur général de la société Artemis, Satish V Nair, ainsi que le directeur de marketing Dipu, qui ont gracieusement mis à la disposition de la FMT ces savons Funbact au bénéfice des albinos de Brazzaville.

La FMT, qui fête le 29 juin à Kinshasa son vingtième anniversaire, attend recevoir à cette occasion une forte délégation de Brazzaville. Parmi les invités, Alphonse Mwimba Makiese a parlé des membres de

l'orchestre de Jonhy Chancel, les Anges blancs, composé des albinos et des non-albinos ainsi que du batteur blanc, le Français Roneau de Greffe, qui visitera la capitale de la RDC pour la première fois.

Pour fêter ses vingt ans ainsi que la quatrième édition de la Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme, la FMT sollicite l'apport de tous ses partenaires ainsi que des âmes sensibles et des albinophiles, comme aime bien le dire Mwimba Texas. L'association a également mis en vente le livre de sensibilisation à l'albinisme écrit

par la photographe belge Patricia Willocq et soutenu par la Fondation famille Gertler, dans le cadre du projet Blanc-Ebène. À Brazzaville, ce livre est disponible à l'Hôtel Saphir, chez le président de la Fondation Charles-Ébina, Joe Washington Ébina, qui a aussi promis de faire la traversée de Kinshasa en vue de fêter avec la FMT. Le président de la FMT s'est dit reconnaissant de l'apport de Joe Washington Ébina et a appelé les personnes de bonne volonté à lui emboîter le pas, en vue de faciliter la vie aux albinos des deux Congo.

Lucien Dianzenza

PARC DES VIRUNGA

Les activités touristiques suspendues

Le site ne sera plus visité jusqu'au 4 juin, à cause de l'insécurité qui y règne actuellement.

La décision a été prise par les autorités du parc, au regard de la recrudescence de la violence qui a pris racine sur ce site ces derniers temps. Le kidnapping, le 11 mai, de deux touristes britanniques par des hommes armés alors qu'ils rejoignaient la ville de Goma est sans doute l'un des faits ayant motivé cette mesure conservatoire.

Pour rappel, un convoi à destination de Goma avec les deux touristes britanniques à bord, escorté par les gardes du parc, est tombé dans une embuscade d'hommes armés entre Kilimanyoka et Kibumba (territoire de Nyiragongo). Les deux sujets britanniques ont été libérés par la suite après d'intenses recherches et des patrouilles menées conjointement par l'Institut congolais pour la conservation de la nature et les éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo. Au cours de cette embuscade, une gardienne du parc a été abattue. Il s'agit de Rachel Baraka, dont le corps a été mis en terre le 14 mai à Rumangabo, en territoire de Rutshuru (Nord-Kivu).

Alain Diasso

ÉPIDÉMIE D'ÉBOLA À BIKORO

Quarante-deux cas notifiés

Depuis la survenue de la maladie dans la province de l'Équateur, déclarée le 8 mai par le ministre de la Santé publique, les experts se déploient sur le terrain pour coordonner la lutte afin de réduire le nombre des cas.

La cellule de communication du ministère de la Santé publique a notifié, le 13 mai, dans la soirée quarante-deux cas de fièvre hémorragique signalés dans la région, depuis la déclaration officielle de

l'épidémie d'Ébola. Deux de ces cas ont confirmé la maladie d'Ébola, vingt et un sont probables et dix-neuf suspects.

Toutefois, dans le souci de faciliter la compréhension de tout le monde, le ministère de la Santé et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont harmonisé la classification des données. La nouveauté, par rapport aux rapports précédents, est l'insertion de la catégorie des cas probables dans lesquels

ont été répertoriés tous les décès survenus avant le prélèvement des échantillons. Ainsi, cette catégorie comprend les dix-sept décès historiques mentionnés dans la déclaration de l'épidémie le 8 mai.

Les interventions de lutte contre la maladie à virus Ébola sont coordonnées sur le terrain dans la zone de santé de Bikoro. Avec l'installation des laboratoires mobiles, des prélèvements sont faits et analysés sur place. Sous le leadership du gouver-

nement, les différents acteurs dont l'Unicef et l'OMS sont visibles sur le terrain pour sensibiliser la communauté à l'adoption des comportements à moindre risque face à l'épidémie ; sensibiliser le personnel soignant, du reste, exposé à la contamination, à respecter les consignes dans la prise en charge médicale des malades... Des matériels sanitaires pour renforcer les soins de santé de base dans les centres de santé locaux ainsi que des kits de protection individuelle destinés aux professionnels de santé en première ligne au front ont été expédiés.

Blandine Lusimana



La prise en charge médicale d'Ébola exige beaucoup de précautions au personnel soignant

PARTENARIAT POLITIQUE

La majorité présidentielle courtise l'opposition représentée au gouvernement

Le deal à passer entre les deux parties consisterait, pour les opposants membres de l'exécutif, à soutenir le candidat de la famille politique du chef de l'État à la présidentielle de décembre.

La nomination de Bruno Tshibala comme Premier ministre, à la faveur de l'accord de la Saint-Sylvestre (31 décembre 2016) et, avec lui, une kyrielle d'opposants promus à divers postes ministériels, n'était pas du goût d'une certaine opinion qui y avait vu l'ombre d'une trahison. Issu du Rassemblement, une plate-forme qui avait plutôt jeté son dévolu sur Félix Tshisekedi, Bruno Tshibala s'est résolu de se démarquer de ses pairs de Limete pour convoler avec une majorité présidentielle qui avait besoin de sa caution en tant qu'opposant pour se crédibiliser. Dans la foulée, le Premier ministre avait réussi à embarquer dans son équipée un groupe d'opposants qui a été vite gratifié de juteux postes ministériels. Aujourd'hui, ces ministres ont du mal à assumer leur statut d'opposants, parce qu'obligés d'accompagner et de soutenir la vision du chef de l'État telle que matérialisée par le gouvernement que conduit Bruno Tshibala.

Dans l'imaginaire collective, les opposants prenant part au gouvernement passent pour des éléments additifs d'une majorité présidentielle (MP) élargie. José Makila, Jean Lucien Bussa, Thomas Luhaka, Lisanga Bonganga, Emery Okundji, Bitakwira et autres se font désormais le relais

des thèses de la MP. Plusieurs d'entre eux sont curieusement devenus des chantres de la « Kabilie », créant une confusion dans le chef de leurs partisans qui ne savent plus sur quel pied danser. Il n'est un secret pour personne que les opposants œuvrant au sein du gouvernement font l'objet d'une cour assidue de la MP qui cherche à les intégrer comme membres à part entière de la plate-forme présidentielle. Lors de la dernière rencontre à Kingakati, entre Joseph Kabila et les délégués des partis et regroupements politiques affiliés à la MP, la possibilité d'une alliance plus large avec les opposants présentant au sein de l'exécutif national a été envisagée. Une option qui tend à se concrétiser.

La MP aurait déjà l'accord de principe de ses futurs alliés

Il est fait état des tractations entre la MP et ces opposants en vue de la constitution d'une éventuelle coalition électorale. D'après certaines indiscretions, le groupe d'opposants faisant partie du gouvernement aurait déjà donné son accord de principe pour un partenariat avec la MP, quitte à régler certains détails. « *Le chef de l'État a déjà obtenu l'accord de principe de principaux cadres de l'opposition qui sont au gouvernement. Les négociations formelles pour finaliser le partenariat vont débiter sous peu* », a révélé une source gouvernementale, sous le sceau de l'anonymat. Ce qui se tramait en dessous des tables est actuellement mis sur la place publique. Les

concernés, eux, ne s'offusquent guère et confirment plutôt ce qui n'était hier qu'une simple rumeur. À en croire Jean Pierre Lisanga Bonganga, ministre chargé des Relations avec le parlement, la proposition de la MP devrait préalablement faire l'objet des discussions en interne entre le Premier ministre et les opposants membres du gouvernement. Selon certaines indiscretions, il appert que ces derniers refuseraient d'être dilués dans la MP comme membres à part entière et plaideraient plutôt pour un partenariat du type MP-Parti lumumbiste unifié où ils sont censés garder une marge de manœuvre en tant qu'alliés. Reste à savoir si l'autorité morale de la MP voit les choses de cette manière.

Le deal à passer entre les deux parties est tout simple. Il consisterait, pour les opposants membres du gouvernement, à soutenir le candidat MP à la présidentielle. En cas de victoire de celui-ci, ils seront rétribués en fonction du nombre des députés qu'ils auront à l'issue des élections générales en décembre. Si jamais ce deal se concrétisait, il est un fait que le gouvernement dit de coalition deviendrait sans objet, puisque devant se passer de la caution que lui apportait l'opposition. Ce qui justifierait un réaménagement du gouvernement Tshibala avec l'entrée de nouvelles têtes que la MP pourrait « débaucher » éventuellement dans une opposition toujours émietée où des politiques de conviction continuent à se compter au bout des doigts.

Alain Diasso

PRÉCOP24

Le WWF relève des progrès constants bien qu'inégaux

Le satisfecit de l'ONG internationale, au terme des négociations de l'ONU sur le climat tenues à Bonn, en Allemagne, ne l'a pas empêchée de sonner l'alarme sur l'urgence liée à l'entrée en vigueur effective de l'Accord de Paris.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) s'est réjoui de la fin, le 10 mai à Bonn, des travaux préparatoires de la COP24. Le communiqué final de cette organisation, publié le 14 mai, souligne que les discussions menées dans la ville allemande ont été clôturées sur une note optimiste. Un cycle de négociations supplémentaires, prévu à Bangkok, en septembre, offrira une nouvelle occasion de résoudre les problèmes délicats, tels que les finances et le renforcement de l'ambition, avant le cycle décisionnel politique prévu pour décembre à Katowice, en Pologne, du 3 au 14 décembre. Réagissant à ces résultats, le chef de la délégation du WWF, Mark Lutes, cité dans ce communiqué, a affirmé avoir « constaté des progrès constants, bien qu'inégaux, dans les négociations ». Selon lui, les choses se mettaient en place pour la pleine mise en œuvre de l'Accord de Paris. « *Cela est évident à la fois avec les règles et la réduction de l'écart des émissions. Mais le financement reste la clé pour obtenir de bons résultats à Katowice. Tenir l'engagement de cent milliards de dollars et obtenir un signal d'ici la COP24 pour plus d'argent pour le Fonds vert pour le climat sera essentiel pour des plans climatiques plus ambitieux d'ici à 2020* », a fait observer le chef de la délégation du WWF aux travaux de Bonn.

Selon WWF, des progrès ont notamment été accomplis dans l'élaboration du texte (base des négociations) pour les règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris. Les pays, a indiqué l'ONG internationale, doivent assurer des progrès substantiels sur les questions délicates lorsqu'ils se retrouveront à Bangkok.

Parmi d'autres résultats pour des questions spécifiques, il a été relevé que le dialogue Talanoa a créé un esprit de coopération et mis en évidence de nombreuses opportunités pour les pays d'intensifier leurs efforts afin de réduire les émissions. « *Garder l'élan généré par ce dialogue devrait être parmi les priorités de la COP24* », a souhaité le WWF qui a, par ailleurs, noté que l'action climatique avant 2020, mise en évidence par la signature de la deuxième période d'engagement du protocole de Kyoto (KP2), était lente.

L'ONG internationale active dans la conservation a exhorté tous les pays à agir de toute urgence au sujet de la ratification de l'Accord de Paris sur le climat. Elle estime que l'entrée en vigueur de ce texte enverra un signal fort pour une action climatique renforcée. Relevant que l'Érythrée a déposé ses instruments de ratification le 3 mai, devenant le dernier pays à le faire, le WWF a fait savoir qu'au moins trente-deux autres pays sont nécessaires pour ratifier l'accord si celui-ci doit entrer en vigueur avant la COP24. Mais étant donné que le financement des pertes subies à cause des impacts climatiques reste non résolu, la COP24 devra donner un mandat clair aux pays sur cette question, espère le WWF.

Lucien Dianzenza

LITTÉRATURE

«La Plume vivante» prépare son troisième numéro

Le comité de rédaction de la revue littéraire congolaise prépare sa troisième parution, après celles de 2016 et 2017, mais se trouve confronté à un problème de moyens pour mettre ce travail à la disposition des lecteurs, à cause du peu d'intérêt que les mécènes placent dans les œuvres littéraires.

La première édition de «La Plume vivante», qui se considère comme la seule revue littéraire d'expression française en République démocratique du Congo (RDC), a compilé des textes des écrivains des deux rives du fleuve Congo, Brazzaville et Kinshasa. Dans sa deuxième parution, consacrée essentiellement sur Benjamin Fondane, l'on y trouve également des textes et des poèmes de certains auteurs congolais et étrangers qui travaillent sur Benjamin Fondane ainsi que d'autres écrits.

Expliquant les motivations qui ont concouru à la création de cette revue, son directeur de publication,

Fiston Loombe, a dit: « *Le premier numéro de la revue littéraire La Plume vivante a paru à un moment où les manuscrits qui traînaient dans le tiroir exprimaient leur ras-le-bol face à la léthargie que connaît la littérature congolaise d'expression française* ». Pour cet écrivain, en effet, en dépit de contraintes liées à l'analphabétisme récurrent, aux difficultés financières et matérielles, au poids de la tradition, la revue a su quand même trouver le public visé. Mais, pour Fiston Loombe, cela montrait que la littérature congolaise d'expression française, dans sa traversée du désert, avait vachement besoin d'une telle initiative pour combattre l'assèchement du milieu littéraire et encourager les plumes en herbe à prendre la relève qui était inexistante.

Après s'être abreuvé de cette source d'encouragement, l'équipe de rédaction de «La Plume vivante» s'est lancée dans l'agencement de son troisième numéro. Ce dernier fera honneur au poète congolais

Tchicaya U Tam'si. « *Les œuvres de ce grand écrivain et poète demeurent méconnues du public du cœur avec qui partager l'histoire. Pour pallier ce dilemme, la revue La Plume vivante se décide de porter un regard sur Tchicaya U Tam'si dont les œuvres n'ont pas bénéficié de meilleures conditions de circulation des biens culturels et littéraires dans son Afrique natale* », a indiqué le directeur de publication.

Dans ce troisième numéro, il y aura aussi un texte du Congolais Masegabio Nzanzu, «Triple exil», et un hommage à l'artiste Shungu Wembadio pene Kekumba dit Papa Wemba, « *ce poète glamour dont la voix a servi de support à l'émancipation de l'Afrique* ». Fiston Loombe a souligné qu'à en croire son biographe, Jean-Paul Brigode Ilopi Bokanga, Mzee Papa Wemba fut le porte-étendard de la culture africaine. Sa poésie chantée dans «Sahel Africa», «So why» et «Congo moko» a servi la lutte contre l'exploitation de l'homme noir, la désertification, la

barbarie et la haine raciale, l'esprit de division ou le sectarisme, etc. Citant la reconnaissance de l'Union africaine, Fiston Loombe a noté que Papa Wemba était resté au service de la promotion de la paix et de la libération du continent noir.

Cette troisième édition contient, en outre, les écrits de la philosophe italienne, Roberta De Francisco, qui offre la recension de l'essai littéraire «Pour chorus seul» de patrice Beray ou «Le chœur des voix». Les passionnés de la poésie y découvriront des auteurs de renom et de jeunes autres auteurs à l'instar de Fidèle Mabanza, Sandrine Davin, Ivan Pozzoni, Munkonda Mbuluku Mikiele, David Neembe Kwendra, Michel Moole-Matonge Masikoti, kalhid El Morabethi et Florent Sogni Nzaou. Le troisième numéro de «La Plume vivante» serait donc, comme les précédents, très engagé et s'inscrirait dans sa ligne éditoriale, à savoir « *faire découvrir au peuple du sud, des textes qui peuvent l'aider à formater ou à reformater son imaginaire* ».

Un SOS pour la survie de la revue

Pour arriver à porter cette revue jusque sur la table de lecture, le processus reste encore long et les disponibilités s'attendent. C'est ici que le comité de rédaction, joignable au plumevivante@gmail.com, attend des contacts qui peuvent lui permettre de mener à bon port cette mission qu'il s'est assignée et qu'il a assignée à cette revue.

« *La Plume vivante* » se veut être, note-t-on, un espace servant d'étal aux textes, aux idées et expériences qui déclencheront, à leur tour, l'amour des mots et la culture du livre auprès de la jeunesse du continent africain. Elle se donne comme missions, la promotion et la diffusion des cultures africaines vivantes ainsi que la défense et la diffusion de la langue française en RDC et dans la sous-région, en tant que langue de travail et de culture, de communication et d'échanges. Pour atteindre cet objectif, « *La Plume vivante* » s'engage dans la diffusion de la poésie et des autres genres littéraires.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/PLAY-OFF

DCMP soumet Dauphin Noir

Les Immaculés ont pris le dessus sur l'équipe de Goma, le 12 mai au stade des Martyrs de la Pentecôte de Kinshasa, en battant par deux buts à un, en match remis de la quatrième journée de la compétition.

Les buts de Daring Club Motema Pembe (DCMP) ont été inscrits par l'expérimenté Patou Kabangu Mulota (ancien du TP Mazembe passé par le Standard de Liège), à la 9e mn, et par Vinny Bongonga, à la 32e. Asibu a réduit l'écart pour le club venu du Nord-Kivu, dans le temps additionnel de la seconde période.

Les Immaculés sont dans une dynamique positive en dehors de la défaite, au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi, face aux Anges et Saints de Sanga Balende (zéro but à un) et du match nul à Kinshasa contre les Corbeaux du Tout Puissant Mazembe (zéro but partout).

Avant de se sortir du piège Dauphin Noir, le club dirigé par Hassan Abdallah avait malmené le FC Saint-Eloi Lupopo, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, par quatre buts à un et maîtrisé net le CS Don Bosco de Lubumbashi, à Kinshasa, par deux buts à zéro. En clair,



Phase de jeu du match DCMP contre Dauphin Noir, le 12 mai 2018

DCMP, tuteuré par le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku (autorité morale du club), a enchaîné trois succès de suite, engrangeant neuf points.

Du coup, le club vert et blanc tutoie les deux premiers dans un classement qui se resserre à sa cime, alors que la manche aller du Play-Off arrive quasiment à son terme. En effet, Sanga Balende -qui

finit cette première partie du play-Off sans défaite- a un total de vingt-sept points glanés en onze matchs joués, devant Mazembe qui totalise vingt-quatre points en dix matchs disputés. Le DCMP se retrouve troisième avec vingt-trois points pour dix matchs livrés, devant V.Club qui compte seize points pour neuf matchs. Les deux équipes s'affronteront lors du

derby de Kinshasa, le 28 mai. DCMP livrera, par ailleurs, un autre match, alors que V.Club s'expliquera ensuite contre Maniema Union le et TP Mazembe, le 20 mai, dans un classico très attendu.

Mont Bleu, la surprise...

L'on apprend que la formation de Mont Bleu a battu par forfait l'AC Rangers de Kinshasa en match en retard de la 5e

journée. Le club tuteuré par Lambert Osango n'avait pas fait le déplacement de Bunia, dans la nouvelle province d'Ituri, pour disputer le même dimanche cette rencontre. Grâce à ce succès, Mont Bleu occupe la 7e palce avec onze points en dix sorties, alors que Rangers est à la 9e position avec onze points en onze matchs joués.

Martin Engimo

SAISON SPORTIVE

Ngoy Kasanji et Frédéric Kitengie divergent sur la prorogation

À la fin du mois d'avril, la Fédération congolaise de football association (Fécofa) adressait une demande de dérogation au ministère des Sports pour une prorogation de la saison sportive au-delà de la date butoir du 31 mai.

Le motif de la dérogation, c'est bien entendu afin de boucler les deux manches aller et retour du Play-Off de la 23e édition championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), ainsi que la phase finale de la 54e édition de la Coupe du Congo. Alors que le ministre des Sports, Papy Niango, n'a pas encore donné de suite à la demande de l'instance nationale du football sur ce sujet, des réactions fusent déjà. Les avis sont partagés quant à la poursuite ou pas de la saison sportive.

Le 13 mai, Alphonse Ngoy Kasanji, président sponsor de Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi et gouverneur du Kasai oriental, est intervenu sur Radio Okapi, exprimant son opposition à la poursuite du championnat national après le 31 mai. «Comme la saison s'arrête au



31 mai, c'est à cette date qu'on aura fini notre championnat. Je suis contre le calendrier de la phase aller qui ramène les matchs au-delà de la saison sportive. Sanga Balende a fini ses matchs aller [en tête du classement] et il y a des équipes qui n'ont pas terminé leurs matchs. Pourquoi ça ? Donc ce sont des intrigues. Il y a un danger là-dedans. Cette fois-ci, nous n'accepterons pas qu'on puisse fabriquer chaque fois des champions des bureaux », a-t-il déclara-



Alphonse Ngoy Kasanji, président sponsor du TP Mazembe, et Frédéric Kitengie, manager du TP Mazembe

ré. Pour lui, l'on ne pourra pas terminer toutes les rencontres de la manche retour dans une durée d'un mois. « C'est totalement impossible. Car il y a encore des rencontres de la phase aller qui ne se sont pas encore jouées. C'est là, à notre niveau, une sorte de malice quelque part... », a avancé Alphonse Ngoy Kasanji. Le gouverneur du Kasai oriental a même saisi le ministre des Sports afin de n'accorder aucune dérogation à la Fécofa pour la suite de la saison.

De ce fait, Sanga Balende, actuel leader du championnat, se verra offrir le titre de champion.

Le son de cloche est plutôt contraire du côté de Mazembe. La Linafoot n'a aucune raison de suspendre son championnat pendant la Coupe du Monde Russie 2018 à laquelle la RDC ne prendra pas part, a soutenu mordicus le manager du club de Lubumbashi, Frédéric Kitengie Kikumba. « Rien n'oblige la RDC à suspendre son champion-

nat pendant le Mondial. Toutes les équipes doivent jouer le même nombre de matches. À propos de la dérogation, le ministre des Sports ne peut être saisi que par la Fécofa. Toute recommandation fantaisiste est une gesticulation inutile », a réagi Frédéric Kitengie sur les réseaux sociaux. Notons que Mazembe est deuxième du championnat avec vingt-quatre points et jouera son prochain match, le 20 mai, contre l'AS V.Club à Lubumbashi et pourrait égaler Sanga Balende en

cas de victoire. Signalons que Sanga Balende occupe actuellement la tête du classement avec vingt-sept points, devant le TP Mazembe (vingt-quatre points) et le Daring Club Motema Pembe (vingt-trois points).

V.Club est quatrième avec seize points et deux matchs en retard. Les trois premières équipes de la Vodacom Ligue 1 se qualifieront pour les compétitions africaines interclubs.

M.E.

INTERVIEW

Gaston Ngassiki Okondza : «Nous luttons avec la dernière énergie contre la pêche illégale»

Au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, le directeur interdépartemental de la Pêche et de l'aquaculture à Pointe-Noire et au Kouilou s'est dit prêt à aller en guerre contre la pratique de la pêche non réglementée ou illégale.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Monsieur le directeur, qu'entendez-vous par pêche continentale et pêche maritime et quels sont leurs apports à la population et au pays ?

Gaston Ngassiki Okondza (G.N.O.) : La pêche continentale est celle qui est pratiquée dans le continent, notamment dans le fleuve, les rivières, les lacs et les étangs. Cette pêche a un apport économique important, en ce qu'elle génère des emplois et des produits riches en protéines. Cependant, la pêche maritime est celle qui est pratiquée en mer à travers les navires de pêche industrielle et les embarcations de pêche artisanale. Ainsi, la pêche maritime est aussi un vecteur d'emplois en République du Congo, de même, les produits pêchés sont riches en protéines.

L.D.B. : Un grand bruit circule dans la ville sur la pratique sauvage de ces pêches. Des sociétés concernées vont jusqu'à capturer des fretins. Votre commentaire en tant que directeur interdépartemental de la pêche. G.N.O. : Le constat est vrai. Il y a des pois-



Le directeur interdépartemental de la pêche, Gaston Ngassiki Okondza

sons juvéniles qui sont capturés. Mais nous n'avons pas croisé les bras. Nous faisons de temps en temps un travail d'approche pédagogique qui est suivi de sanctions pécuniaires. Et en cas de récidive, les auteurs sont traduits en justice.

L.D.B. : En plus des fretins capturés, il est signalé aussi l'usage des produits chimiques par certaines sociétés. Ces produits n'ont-ils pas d'effets sur la santé des consommateurs et sur les eaux de l'océan ?

G.N.O. : Je ne confirme pas cela, parce que

je n'ai pas encore de preuves de cette pratique de pêche avec l'usage des produits chimiques. C'est donc une rumeur qui n'est pas du tout fondée. Cependant, les produits mal conservés perdent le degré de leur fraîcheur.

L.D.B. : Revenons, monsieur le directeur, sur la qualité du poisson pêché.

G.N.O. : Il faut tout de même dire qu'en ce qui est de la qualité des produits de pêche, il y a nos services qui organisent des campagnes de sensibilisation à leur bonne conservation, allant dans le sens de leur amélioration en augmentant la quantité de la glace pendant et après la pêche.

L.D.B. : Vos services ont-ils un contrôle sur toutes ces sociétés de pêche qui interviennent au large de Pointe-Noire et dans le Kouilou ? N'existerait-il pas de sociétés pirates ?

G.N.O. : Le contrôle s'effectue du jour au jour et nous nous efforcerons pour qu'il soit régulier. Pour preuve, nos équipes de patrouille effectuent des missions en mer à bord de la vedette du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et la pêche. Concernant la piraterie, nous avons plutôt enregistré, dans nos rapports de mission, des navires qui pratiquent la pêche illégale non déclarée, non réglementée, en utilisant des filets aux mailles non conformes, en volant

les noms et les immatriculations des navires et en pêchant dans la zone de reproduction biologique. Nous sommes en train de recenser physiquement tous les navires qui pratiquent la pêche en mer.

L.D.B. : Auriez-vous autre chose à ajouter ?

G.N.O. : Dans le cadre de la lutte contre la pêche illégale, la direction interdépartementale Kouilou-Pointe-Noire a l'ambition d'entreprendre quelques initiatives qui exigent un peu de moyens de mobilité et autres. Nous avons souvent des informations provenant de la mer dont l'authenticité est difficile à vérifier. Celles-ci exigent que nous nous déployions sur les lieux pour contrôler navire par navire. Conformément aux recommandations de l'exercice civilo-militaire multinational Obangamé-express, nous collaborons avec l'état-major de l'armée pour lutter efficacement contre la pêche illégale. Il y a, d'une part, la protection de la baie de Loango riche en espèces protégées, qui exige que nous continuons à sensibiliser la population à l'importance de celle-ci et, d'autre part, tous ceux qui ont des activités en mer sur l'ensemble des conventions internationales ratifiées par la République du Congo en la matière.

propos recueillis par **Faustin Akono et Séverin Ibara**

PHÉNOMÈNE ENFANTS DE LA RUE

Les Ponténégrins appelés à jouer un rôle éducatif

Raphaël Ellul, nouveau directeur du Samu social Pointe-Noire, a, au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, invité la population de la ville océane à avoir un regard positif à l'égard des enfants en rupture familiale.

Le regard que le monde en général et les Ponténégrins en particulier portent sur des enfants qui vivent dans la rue inquiète de plus en plus les acteurs intervenant pour ce phénomène. Face à cela, le nouveau directeur du Samu social Pointe-Noire a demandé à la population congolaise d'arrêter toute violence à l'égard de ces enfants. « Ces enfants sont des victimes avant tout. Il ne faut pas les traiter comme des criminels. Cela ne veut pas dire qu'il faut accepter le vol et la violence qu'ils font. Mais il faudrait jouer un rôle éducatif auprès d'eux, leur expliquer que ces choses ne sont pas bonnes et tenir un regard de bonté pour ces jeunes, parce qu'ils n'ont pas choisi être dans la rue », a-t-il dit, tout indiquant que le Samu Social et les commissariats de police sont en train de mener un grand travail pour lutter contre les actes de stigmatisation envers ces démunis. Raphaël Ellul a, cependant, apprécié le professionnalisme de l'équipe du Samu social Pointe-Noire qui accompagne ces enfants défavorisés. « Quand je suis arrivé, j'ai été impressionné par la posture professionnelle de l'ensemble de l'équipe du Samu Pointe-Noire qui a un regard très juste, avec beaucoup de mesure sur eux. Il y a cette volonté d'accompagner l'enfant à ce que lui-même exprime ses besoins, ses craintes, sa peur, son histoire et l'accompagner d'une manière la plus juste possible. Il y a une qualité de regard très intéressante », s'est réjoui le nouveau directeur, en remerciant les bénévoles du Samu du temps qu'ils accordent à ces enfants.



Raphael Ellul «photo DR»

Parlant du projet lancé par le Samu social en 2016 pour une période de deux ans, à savoir « Action concertée pour l'accessibilité des enfants et jeunes de la rue de Pointe-Noire à des services sanitaires et psychologiques de qualité », l'orateur a indiqué que le projet a connu quelques avancées avec la mise en formation de vingt-cinq jeunes dont seize tiennent la formation en divers métiers comme la maçonnerie, la mécanique, l'électricité, la soudure, la pâtisserie... « On a également mis en place une plate-forme de concertation avec les autorités locales qui se réunit une fois tous les trois mois. Nous avons eu quelques avancées avec la signature des contrats avec les hôpitaux qui donnent des tarifs réduits aux enfants qui vivent dans la rue de se faire soigner. Nous avons aussi mis en place une cartographie des acteurs pour répertorier tous les centres auxquels les enfants peuvent bénéficier d'un soutien pour la santé économique et sociale. Aussi les maraudes s'effectuent-elles toutes les nuits », a-t-il indiqué.

Le nouveau gérant du Samu a aussi dévoilé sa feuille de route. En effet, le samu entend travailler en partenariat avec la Chambre de commerce de Pointe-Noire et l'Association Pointe-Noire industrie, afin de pérenniser cette formation et d'attirer l'attention des nouveaux bailleurs, des autorités locales pour faciliter la formation d'un ou deux jeunes dans le primo-entrepreneur et ensuite réaliser un business plan afin de leur garantir un investissement qui leur permettra de lancer leur affaire. « L'objectif de ce projet pilote qu'on aimerait mettre en place, d'ici à fin décembre, est qu'une fois arrivé à la fin du projet pilote, qu'on puisse le présenter. L'alphabetisation dans un premier temps, la formation professionnelle et l'insertion professionnelle. Cela fait partie de mes objectifs et de mes tâches d'aller capter des fonds pour pouvoir continuer ces travaux, de toujours prendre soin de la santé des enfants et de pouvoir continuer ces activités d'insertion professionnelle », a dit le nouveau directeur du Samu social. Raphaël Ellul a, par ailleurs, remercié les différents partenaires qui les soutiennent, parmi lesquelles l'Union européenne, l'Agence française de développement, Congo Terminal, Total E&P Congo, Chevron et son partenaire historique la mairie sans lequel le samu n'existait pas. Soulignons qu'il est à son premier poste de directeur du Samu en Afrique centrale. Infirmier de formation, il a travaillé au Samu social de Paris de 2013 à 2015 avant de repartir en formation où il obtient le diplôme de gestionnaire des projets. À l'issue de cette formation, il est délégué coordonnateur dans la gestion des déchets au Mozambique avant de revenir à Paris où il est rappelé par le Samu social international pour être nommé directeur de samu social Pointe-Noire, en remplacement de John Tama.

Charlem Léa Legnoki

THÉÂTRE

« Comment on freine ? » au programme à l'IFC

Eva Chauvet et Mouz ont décidé de monter la pièce de Violaine Schwartz qui les a beaucoup touchés, pour la proposer au public de Pointe-Noire, le 19 mai. Une interprétation riche, entre rires et larmes.

La pièce s'ouvre sur un plateau rempli de cartons, un homme et une femme emménageant dans leur nouvel appartement. Et c'est la course folle du monde, ses excès, ses injustices, voire son cynisme qui dévore les personnages. Violaine Schwartz se saisit de cette actualité brûlante pour épingle les dérives brutales d'un monde globalisé qui vire au cauchemar éveillé. Les Ponténégrins ont déjà pu savourer ses talents de comédienne dans le spectacle « Le père de notre rêve », créé en hommage à Tchicaya U Tam'Si. En effet, Violaine Schwartz a le pouvoir d'amener le public sur un monde parfois fabuleux, sur les rives de l'insensé, une folie qui n'est peut-être pas là où l'on pourrait le croire. « Comment on freine ? » entraîne les gens vers la question de la délocalisation, des conditions de production de leurs objets usuels à l'autre bout du monde. La pièce ressemble à un conte dans lequel les vêtements prennent concrètement le pouvoir au plateau. Ils envahissent l'espace, témoignent de l'absence de celui qui les porte, de celui qui les a créés et ont un pouvoir symbolique. Cette pièce, dans sa force poétique, interroge le monde sur ses moyens d'action. Eva Chauvet, qui a été formée en France avant de venir vivre à Pointe-Noire, et Mouz, qui vivra sa première expérience théâtrale, ont interprété cette pièce qui les a beaucoup touchés.

Hugues Prosper Mabonzo

CARA-ENYIMBA

Le match de tous les dangers pour les Aiglons

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) affronte, ce mercredi à 14 heures au stade Alphonse-Massamba-Débat, Enyimba FC du Nigeria dans le cadre de la deuxième journée des matches de poules de la Coupe africaine de la Confédération.

Battus lors de leur première sortie 0-1 à Abidjan par Williamsville athlétic club, les Aiglons auront à cœur l'envie de l'emporter afin de relancer leurs chances de qualification devant les leaders du groupe C. Une tâche pas tout à fait aisée puisqu'en face, c'est une équipe d'Enyimba Fc (double vainqueur de la Ligue des champions 2003 et 2004) et qui connaît parfaitement bien le football congolais.

Lors de ses deux dernières prestations en terre congolaise, cette équipe a laissé un mauvais souvenir en battant respectivement les Diables noirs (3-2 à Pointe-Noire en 2008 après sa victoire à Aba 4-0) puis Saint-Michel de Ouenzé (1-0 à Brazzaville en 2011).

Son entraîneur Usman Abd'Allah entend rester sur cette dynamique pour garder la tête du groupe. « Chaque équipe qui se déplace a les ambitions de faire un bon résultat. Nous venons avec les mêmes attentes même si les équipes que nous avons rencontrées la fois dernière ne sont pas les mêmes. Mais nous ne changerons pas les ambitions de l'équipe. Nous sommes venus à Brazzaville dans le but de l'emporter devant cette équipe de Cara que nous n'avons pas encore rencontrée », a précisé le coach nigérian dans la conférence de presse d'avant-match.

Les rouge et noir qui traversent une crise de résultats au niveau



Roger Elie Ossiété et Olfaga Okiélé devant la presse/Adiac

national depuis leur qualification à la phase de poules de la Coupe de la Confédération semblent selon leur coach, engagés, déterminés et prêts à affronter cette équipe avec beaucoup de bravoure.

« Il nous faut à tout prix gagner ce match parce que nous avons perdu le premier mais le deuxième match a un caractère obligatoire. Nous nous sommes préparés en fonction de cela puisqu'en gagnant ce match, Cara va se positionner par rapport au groupe », a souligné Roger Elie Ossiété.

Le coach aiglon entend toutefois s'appuyer sur les statistiques de deux dernières sorties d'Enyimba

en terre congolaise pour imposer au club nigérian sa première défaite. « Nous avons ces statistiques. C'est en fonction de ces éléments que nous nous sommes préparés. Nous allons essayer de faire quelque chose. Nous avons l'obligation de se battre. Cette équipe a battu Diables noirs et Saint-Michel de Ouenzé. Et si cette équipe arrivait à nous gagner quelque part ça fera tache d'huile. Nous avons ce défi à relever et droit de pouvoir sauver la nation », a-t-il assuré.

Roger Elie Ossiété a, par ailleurs, souligné que depuis la défaite de la première journée, son équipe a

consacré la semaine entière à travailler sur les actions offensives. « Nous avons travaillé devant les buts tout en corrigeant les erreurs du passé. Je pense que le travail que nous avons eu à effectuer durant toute la semaine, il y aura du répondeant... Nous sommes fin prêts pour affronter le match de demain car tout le travail psychologique, technico-tactique a été fait. » Le Cara, rappelons-le, occupe la troisième place du groupe C avec zéro point-1 mais devant le Djoliba (0 point-2). Ce groupe reste dominé par Enyimba FC 3 points+2 suivi de Williamsville 3 points+1.

James Golden Eloué

MONDIAL 2018

La pré-liste de la Tunisie sans Msakni et Abdennour

La liste des vingt-neuf joueurs convoqués en vue du rendez-vous de Russie a confirmé l'absence de l'attaquant vedette Youssef Msakni, blessé à un genou, et du Marseillais Aymen Abdennour, en manque de temps de jeu. Notons la présence d'une majorité de joueurs évoluant à l'étranger (dont six en Arabie saoudite) pour seulement sept éléments issus du championnat local.

Parmi la sélection élargie, qui devra être réduite d'ici au 4 juin, figure, en effet, une douzaine de joueurs évoluant dans des clubs européens, dont une bonne partie y ayant été formée à l'image des « Français » Yohan Benalouane (Leicester) et Wahbi Khazri (Rennes) notamment. Les Tunisiens doivent rencontrer, en amical, le Portugal le 28 mai à Braga, la Turquie le 1er juin en Suisse, puis l'Espagne le 9 juin en Russie. Lors du Mondial, ils affronteront la Belgique, l'Angleterre et le Panama dans le groupe G de la phase de poules.

Le groupe des vingt-neuf joueurs

Gardiens (quatre): Aymen Mathlouthi (Al Batin Saoudi/Arabie Saoudite), Moez Ben Cherifia (Espérance Tunis), Farouk Ben Mustapha (Al Shabab Saoudi/Arabie saoudite), Mouez Hassen (Châteauroux/2e division/France).

Défenseurs (dix): Nagguez Hamdi (Zamalek/Egypte), Dylan Bronn (La Gantoise/Belgique), Rami Bedoui (Etoile Sportive du Sahel), Yohan Benalouane (Leicester/Angleterre), Syam Ben Youssef (Kasimpasa/Turquie), Yassine Meriah (Club Sportif Sfax), Bilel Mohsni (Dundee United/Ecosse), Khalil Chamam (Espérance Tunis), Oussema Haddadi (Dijon/France), Ali Maaloul (Al Ahli/Egypte).

Milieux (huit): Ellyes Skhiri (Montpellier/France), Mohamed Amine Ben Amor (Al Ahli/Arabie saoudite), Ghaylene Chalali (Espérance Tunis), Karim Laaribi (Cesena/2e division/Italie), Farjani Sassi (Al Nasr Saoudi/Arabie saoudite), Ahmed Khalil (Club Africain), Seifeddine El Khaoui (Troyes/France), Mohamed Larbi (Tours/2e division/France).

Attaquants (sept): Fakhreddine Ben Youssef (Al Ittifaq/Arabie saoudite), Anice Badri (Espérance de Tunis), Bassem Srarfi (Nice/France), Ahmed Akaichi (Ittihad Saoudi/Arabie saoudite), Wahbi Khazri (Rennes/France), Naim Sliti (Dijon/France), Sabeur Khalifa (Club Africain)

Camille Delourme



Aymen Abdennour et Youssef Msakni sont les deux grands absents de la pré-liste des Aigles de Carthage (AFP)

FOOTBALL

Barthélémy Ngatsono, sélectionneur par intérim des Diables rouges A

En attendant la nomination d'un sélectionneur national, l'entraîneur prend les commandes, indique la note de service n°257/FCF/PR/18, signée le 14 mai par le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), Jean Michel Mbono.

Ce n'est pas pour la première fois que Barthélémy Ngatsono assure l'intérim à la tête de l'équipe nationale A. En 2016, après le départ du sélectionneur Pierre Lechantre, le technicien congolais avait pris les rênes sur le banc de touche des Diables rouges. À l'arrivée de Sébastien

Migné, en mars 2017, il a été nommé sélectionneur national adjoint. En même temps, Barthélémy Ngatsono avait aussi la charge de l'équipe nationale A. Sébastien Migné a rendu le tablier en mars 2018, bien avant la fin de son contrat. Pour combler le vide, en attendant la nomination du sélectionneur national, la Fécofoot a donc désigné Barthélémy Ngatsono comme intérimaire.

Avec l'équipe nationale locale, le sélectionneur Barthélémy Ngatsono a atteint les quarts de finale du Championnat d'Afrique des Nations Maroc 2018. Sous sa houlette, en quatre matchs lors de cette compétition, l'équipe a enregistré deux victoires, un nul et une défaite notamment celle qui a occasionnée l'élimination du Congo aux tirs au but face à la Libye. Pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Cameroun 2019, les Diables rouges livreront leur match de la deuxième journée face aux Zimbabwéens au mois de septembre. Si un autre sélectionneur n'est pas nommé, Barthélémy Ngatsono l'intérimaire pourrait alors conduire l'équipe A pour la première fois en match de compétition.



Barthélémy Ngatsono Crédit Adiac

Rominique Makaya